



## Communication Financière

Resultats 2020

■ **COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2020**

■ **COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020**

## ■ Comptes consolidés au 30 Juin 2020

Al Barid Bank a publié pour la première fois des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2017 selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards), avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2016, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière » et en appliquant les autres normes comptables telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes consolidés arrêtés au 30 Juin 2020.

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, Al Barid Bank utilise les modèles des états financiers consolidés (Bilan, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) tels qu'ils figurent sur le PCEC (Plan Comptable des Etablissements de Crédit) de Bank Al-Maghrib.

### Faits marquants du premier semestre 2020

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire du COVID19-, le groupe AL BARID BANK a mis en place un plan de continuité d'activité :

- Mise en place d'une gouvernance de crise et implémentation des mesures de confinement ;
- Continuité de l'ensemble de ses services, en mettant en œuvre prioritairement des mesures destinées à garantir la sécurité sanitaire des collaborateurs et des clients ;
- Mettre en place des solutions digital avancés.

Le groupe AL BARID BANK, a participé également au soutien de la vie économique, et ce à travers plusieurs actions et mesures mises en place :

- Contribution au Fonds Spéciale de Gestion de la pandémie du COVID19-, créé sur les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, à hauteur de 100 millions de dirhams ;
- Le report d'échéances de mars à juin 2020 des crédits immobiliers et des crédits à la consommation pour les clients particuliers impacté par la crise sanitaire ;
- La distribution des aides servis par l'Etat en faveur des citoyens à travers la mise à la disposition de son réseau d'agences et de ses guichets automatiques.

### Normes comptables appliquées

#### 1. Périmètre de consolidation

Les normes IFRS 11, 10 et IAS 28 révisée détaillent les méthodes de consolidation selon le type de contrôle exercé.

Al Barid Bank exerce un contrôle exclusif et détient %100 des droits de vote de Barid Cash, société spécialisée dans les transferts nationaux et internationaux.

#### Options retenues

Al Barid Bank consolide Barid Cash selon la méthode de l'intégration globale.

A ce titre, toutes les transactions avec Barid Cash ainsi que les résultats de cessions internes sont éliminés en consolidation.

## 2- Bases d'évaluation et recours à des estimations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Ils ont été préparés en effectuant les meilleures estimations possibles et en retenant certaines hypothèses qui affectent les montants figurant au bilan et au compte de résultat. Les montants effectifs ultérieurs peuvent s'avérer différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les principaux éléments concernés sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif.
- Les hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles.
- Les évaluations opérées au titre du risque de crédit.
- L'estimation des provisions pour risques et charges.

## 3- Juste valeur

### Périmètre de consolidation

Obligatoire à compter du 1er janvier 2013, La norme IFRS 13 définit les modalités de calcul de la juste valeur utilisée pour l'évaluation des instruments financiers et les informations à fournir en annexes. Selon la norme, La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché. Le Groupe ABB utilise des techniques d'évaluation qui sont appropriées aux circonstances et pour lesquelles il existe des données d'entrée suffisantes pour évaluer la juste valeur.

L'IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur :

**Niveau 1** : Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la Norme.

**Niveau 2** : Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;

- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

**Niveau 3** : Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

## 4- Actifs au cout amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode qui permet de calculer le coût amorti d'un actif ou passif financier et d'imputer directement les coûts de transaction et toute décote ou surcote, sur les périodes appropriées.

## 5- Actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, Les actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, ce sont des instruments classés comme détenus à des fins de transaction ou, lors de leur comptabilisation initiale, ils ont été classés par l'entité dans cette catégorie ;

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

## 6- Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne les instruments de dettes du portefeuille de placement.

## 7- Forward looking

La norme IFRS 9 exige l'utilisation des données historiques; données internes et externes pertinentes (validées) et raisonnablement disponible, afin de faire des estimations de perte prospectives (forward looking). L'appréciation de la dégradation significative du risque de crédit et le calcul des pertes de crédit attendues tiennent compte d'informations prospectives. Un modèle en prenant en compte de données macroéconomique et prospectives dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est mis en place par le groupe ABB.

## 8- Immobilisations corporelles

La norme IAS 16 définit une immobilisation corporelle comme un actif détenu durablement pour produire des biens et services, pour être loué ou utilisé à des fins administratives.

La norme permet l'évaluation des immobilisations corporelles selon l'une des deux modèles :

Modèle du coût : Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Modèle de la réévaluation : Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

- Le coût comprend les frais directement rattachables à l'acquisition et les charges d'intérêts liées au financement de l'immobilisation.
- Le modèle de la réévaluation consiste à évaluer l'actif à la juste valeur qui correspond, le plus souvent, à une valeur de marché.
- Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité qui correspond à la durée d'utilisation effective.
- Le montant à amortir est égal au coût d'acquisition diminué de la valeur résiduelle du bien, c'est-à-dire le prix de vente en l'état à la fin de sa période d'utilisation.
- La norme définit une approche par composants qui consiste à décomposer une immobilisation corporelle selon ses constituants les plus significatifs. Chaque composant est alors comptabilisé séparément et amorti selon sa durée d'utilité propre.

### Options retenues

Al Barid Bank applique la méthode du coût historique amorti.

Le montant amorti n'est pas diminué de la valeur résiduelle car les immobilisations sont conservées jusqu'à la fin de leur durée de vie.

Les durées d'amortissements utilisées dans les comptes sociaux correspondent aux durées d'utilité sauf pour les agences mobiles.

Catégorie	Durée sociale	Durée d'utilité
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Agences mobiles	5 ans	10 ans
Guichets automatiques bancaires	10 ans	10 ans

Al Barid Bank adopte l'approche par composant au niveau de ses agences bancaires.

Les principaux composants sont ventilés et amortis selon les quotes-parts et durées d'utilité suivantes :

Catégorie	Durée sociale	Durée d'utilité
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Agences mobiles	5 ans	10 ans
Guichets automatiques bancaires	10 ans	10 ans

## 9- Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit une immobilisation incorporelle comme un actif identifiable, non monétaire, sans substance physique qui a pour but de produire des biens et services. Les actifs incorporels correspondant à des immobilisations en non-valeurs sont exclus de cette définition.

- La norme permet l'évaluation des immobilisations corporelles selon l'un des deux modèles : modèle du coût ou modèle de la réévaluation, lorsqu'il existe un marché actif.
- Une immobilisation incorporelle ayant une durée de vie déterminée est amortie sur sa durée d'utilité.
- Une immobilisation ayant une durée de vie indéterminée doit faire l'objet d'un test de dépréciation, au minimum, à la clôture de chaque exercice.

### Options retenues

Al Barid Bank applique la méthode du coût historique amorti.

Les durées d'amortissements utilisées dans les comptes sociaux correspondent aux durées d'utilité.

Catégorie	Durée sociale	Durée d'utilité
Brevets et licences	5 ans	5 ans
Logiciels	5 ans	5 ans

Les actifs en non-valeurs identifiés sont éliminés.

## 10- Immeuble de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux. Un immeuble de placement peut générer des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation que ce soit des terrains ou des constructions en cours.

### Options retenues

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Al Barid Bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

## 11- Instruments financiers - Première application de la norme IFRS 9

La norme IFRS 9 « Instruments Financiers » publiée par l'IASB en juillet 2014 remplace la norme IAS 39 relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers. Celle-ci apporte des changements majeurs aux règles de classification et de dépréciation des actifs financiers. Les dispositions de cette nouvelle norme sont applicables à partir du 2018/01/01.

La norme IFRS 9 introduit notamment :

- de nouveaux critères pour le classement et l'évaluation des instruments financiers ;
- un modèle de dépréciation unique applicable aux créances et aux titres, fondé sur les pertes attendues et non plus sur les pertes subies.

### Classement

Alors que la précédente norme (IAS 39) conduisait à classer les actifs financiers principalement suivant le modèle de gestion, IFRS 9 énonce que le classement et l'évaluation de ces actifs dépendent à la fois du modèle de gestion (collecte, collecte et vente, vente) et des caractéristiques contractuelles des instruments dont principalement la nature des flux de trésorerie.

Type d'actif	Modèle de gestion	Nature des flux de trésorerie		
		Flux de trésorerie contractuels	Flux de trésorerie contractuels et autres	Flux de trésorerie non contractuels
Actif financier	Collecte	Classement en SPPI	Classement en FVTPL	Classement en FVTPL
Actif financier	Collecte et vente	Classement en SPPI	Classement en FVTPL	Classement en FVTPL
Actif financier	Vente	Classement en SPPI	Classement en FVTPL	Classement en FVTPL

Le modèle de la collecte se caractérise par la seule perception des flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie.

Le modèle de la collecte et vente se caractérise par la perception des revenus des actifs financiers et la revente de ces actifs.

Le modèle de la vente concerne les modèles autres, notamment la cession des actifs.

Il est important alors d'examiner si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts ou non : un test SPPI (Solely Payments of Principal and Interests) est alors requis.

Le croisement du test SPPI avec l'une des trois variantes du modèle de gestion permet de classer et d'évaluer les actifs financiers dans l'une des trois catégories, selon le schéma suivant :

- Actifs au Coût amorti = Test SPPI satisfaisant et modèle de collecte ;
- Actifs à la juste valeur par les capitaux propres recyclables (ou JV-OCI\*) = Test SPPI satisfaisant et modèle de collecte et vente ;
- Actifs à la juste valeur par résultat (JVR) = Test SPPI non satisfaisant et/ou modèle de vente.

\*(OCI : Other comprehensive income).

### La norme offre deux options :

- Tout actif financier peut être classé dans la catégorie JVR, même si ses caractéristiques correspondent aux critères de l'une des deux premières catégories (coût amorti ou JV-OCI) ;
- Les instruments de capitaux propres (actions), caractérisés par des flux financiers ne répondant pas aux critères du test SPPI, peuvent être classés dans la catégorie juste valeur par capitaux propres non-recyclables. Les gains et pertes constatées en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat.

### Evaluation

A l'entrée, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur, c'est-à-dire à leur valeur de marché ; s'y ajoutent les frais de transaction sauf lorsque l'actif est évalué à la JVR.

Ultérieurement, le coût amorti d'un actif est calculé en appliquant le taux d'intérêt effectif (TIE) à sa valeur brute comptable, sauf pour les actifs dépréciés.

Les variations de valeur des actifs évalués en JV-OCI sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Les variations de valeur des actifs évalués en JVR sont comptabilisées dans le résultat net.

### Options retenues

L'ensemble du portefeuille a été soumis aux conditions énoncées par la norme.

Une attention particulière a été apportée aux options et clauses contractuelles des instruments de dettes.

Les portefeuilles de la norme IAS 39 ont été reclassés comme suit :

IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (JVR)	Actifs à la juste valeur par résultat (JVR)
	OPCVM (Reclassement à partir des Actifs disponibles à la vente -AFS)
Actifs disponibles à la vente	Actifs à la juste valeur par les capitaux propres (JV-OCI)
Instruments de dettes	Instruments de dettes
Prêts et créances	Actifs au coût amorti
Placements détenus jusqu'à l'échéance	

### Dépréciation

Au modèle de dépréciation de l'IAS 39, basée sur les pertes avérées ou subies, la norme IFRS 9 substitue un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues ou ECL (Expected Credit Losses).

Les pertes attendues sont calculées uniformément selon la formule suivante :

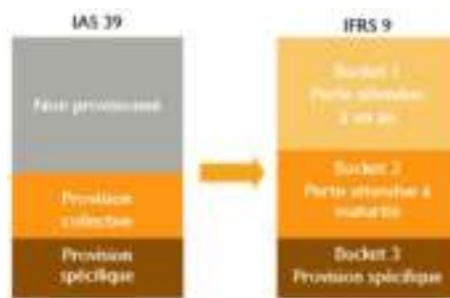
$$ECL = PD \times LGD \times EAD$$

Où EAD = Engagement bilan + Engagement hors bilan x CCF

Les paramètres sont :

- PD (Probability of Default) est la probabilité de défaut ;
- LGD (Loss Given Default) est le taux de perte ;
- EAD (Exposure At Default) est le montant de l'exposition en cas de défaut ;
- CCF (Credit conversion factor) est le taux de transformation des engagements hors bilan en tirage bilan.

Le modèle de dépréciation s'articule en 3 phases (ou Buckets) suivant l'aggravation du risque crédit.



En phase 1 (Bucket 1), la norme instaure une dépréciation calculée sur les actifs financiers dès leur comptabilisation initiale. Ces créances saines entrent dans le périmètre de provisionnement du risque client alors que jusqu'à présent, seules étaient appréhendées les créances ayant fait l'objet d'une "indication objective de dépréciation" (IAS 39).

La provision, calculée sur les pertes attendues à 12 mois, est reconduite si, au cours de l'année, aucun événement ou signe de détérioration de la situation de l'emprunteur n'est constaté.

En phase 2 (Bucket 2), dès qu'un "accroissement significatif du risque de crédit" est constaté, la dépréciation est calculée sur la durée de vie de l'actif financier.

En phase 3 (Bucket 3), si le risque de crédit d'un actif financier augmente au point qu'il est considéré comme douteux, la dépréciation est calculée sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

La norme ne mentionne aucune méthode pouvant servir à caractériser un accroissement significatif du risque de crédit. Elle énumère cependant un certain nombre de facteurs, qualitatifs ou quantitatifs, pouvant être pris en considération.

### Options retenues

#### Prêts accordés

Le classement des crédits ainsi que la notion de dégradation significative reposent sur le critère des impayés, selon le schéma suivant :

- les crédits sans impayés sont logés dans le Bucket 1 ;
- les crédits avec 2, 1 et 3 impayés sont classés dans le Bucket 2 ;
- les crédits sont classés à partir du 4 impayé dans le Bucket 3.

Une LGD forfaitaire normative de %45 est retenue pour le calcul des pertes attendues (ECL) relatives aux prêts accordés, dans l'attente de l'enrichissement de l'historique des données de récupérations.

### Titres

Le niveau de la probabilité de défaut est corrélé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique la qualité de la contrepartie ou à une notation interne, calculée selon un modèle ad hoc lorsque les états financiers de l'émetteur sont disponibles.

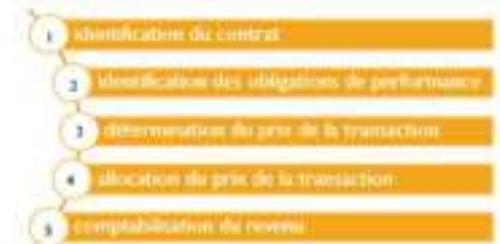
Un mapping est établi entre le niveau des notes attribuées et la probabilité de défaut, le niveau le plus élevé étant celui des titres dotés d'une notation souveraine qui reçoivent une probabilité de défaut nulle.

A l'exception des titres souverains ou des titres dotés de la garantie de l'Etat, auxquels sont attribués des LGD respectives de 0% et 3%, les autres titres reçoivent une LGD forfaitaire de 45% pour le calcul des ECL.

### 12- Produits des activités ordinaires - Première application de la norme IFRS 15

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients » remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et leurs interprétations (IFRIC & SIC). Elle introduit de nouveaux principes de pose des principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats de location, des contrats d'assurance, des contrats d'instruments financiers et des contrats de garantie.

Cette norme définit un modèle unique de reconnaissance des revenus décliné en cinq étapes successives :



### Options retenues

Les traitements comptables prescrits par la norme IFRS 15 ont déjà été appliqués au cours des exercices antérieurs pour la reconnaissance des revenus générés par les commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit. S'agissant de commissions rémunérant des services continus, leur intégration au compte de résultat est réalisée au fur et à mesure de la prestation rendue.

### 13- Avantages au personnel

La norme IAS 19 distingue quatre types d'avantages au personnel :

Les avantages à court terme : Ils comprennent les salaires, les primes, les bonus, les congés annuels, la prévoyance. Ils sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les avantages à long terme : Ils comprennent les primes liées à l'ancienneté, les indemnités de fin de carrière (ou de départ à la retraite), la couverture médicale postérieure à l'emploi des retraités et de leur famille, la garantie décès-invalidité. Leur calcul fait l'objet d'une évaluation actuarielle.

Les indemnités de fin de contrat de travail : Ils sont versés lors de la résiliation du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou suite à la décision des membres du personnel de partir volontairement. Les indemnités exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

Les avantages postérieurs à l'emploi : Ils sont constitués principalement par les pensions de retraite. La norme distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Dans un régime à cotisations définies, l'entité verse des cotisations à une caisse de retraite et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si la caisse n'a pas les moyens suffisants pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus. Ce régime ne génère aucun engagement pour l'entité et ne fait l'objet d'aucune provision.

Dans un régime à prestations définies, l'entité est engagée sur un niveau de prestations résultant d'une clause de la convention collective - ou du statut du personnel - mais également d'une obligation implicite due aux usages. Ce régime génère un engagement à la charge de l'entité et doit faire l'objet d'une évaluation actuarielle tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

## Options retenues

Les pensions de retraite sont servies par une caisse de retraite externe selon un schéma de régime à cotisations définies.

## 14- Provisions pour risques

La norme IAS 37 soumet la constitution d'une provision pour risques aux conditions suivantes :

- Une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs.
- Une sortie de trésorerie probable pour éteindre cette obligation.
- Une correcte estimation pour couvrir l'obligation identifiée et son ajustement à chaque clôture d'exercice.

Les provisions doivent faire l'objet d'une actualisation lorsque leur échéance n'est pas à court terme et que l'effet est significatif.

## Options retenues

Les provisions pour risques, non éligibles aux critères de la norme, sont annulées.

## 15- Impôts sur les bénéfices

La norme IAS 12 traite de la comptabilisation de l'impôt exigible et de l'impôt différé actif et passif.

- L'impôt exigible est le montant de l'impôt dû au titre de l'exercice courant.
- L'impôt différé correspond au flux d'impôt futur né des différences temporelles entre valeur comptable et base fiscale d'éléments du bilan, suivant l'approche bilanciale.

L'impôt différé actif est un montant déductible postérieurement ; sa comptabilisation est conditionnée par l'existence de bénéfices imposables suffisants pour l'absorber.

L'impôt différé passif est un montant imposable au cours des exercices futurs.

- Le montant de l'impôt différé est ajusté à chaque changement de taux ou de règles fiscales, selon la méthode du report variable.

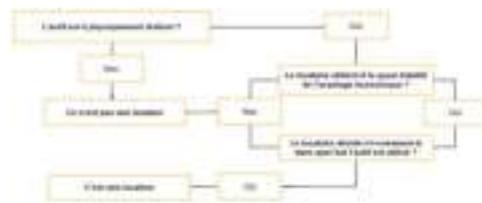
## 16- Norme IFRS 16 : contrat de location

### Principe de la norme :

Publiée en 2016 et applicable à compter de janvier 2019, l'IFRS 16 remplace l'IAS 17 et toutes les interprétations relatives à la comptabilisation des contrats de location. Son objectif, harmoniser le traitement comptable prévu pour les contrats de location, qu'ils soient simples ou de financement.

Au bilan sera donc constaté un droit d'utilisation à l'actif et une dette locative au passif. Dans les comptes de résultat, sera comptabilisé l'amortissement linéaire du droit d'utilisation ainsi que la charge d'intérêt relative à la dette locative.

Un contrat de location est considéré éligible à l'IFRS 16, lorsqu'il respecte les conditions suivantes :



Options normatives retenues :

### - Modalités de transition

Le Groupe ABB a opté pour la mise en œuvre de l'approche rétrospective modifiée, pour laquelle le droit d'utilisation et la dette locative sont évalués à la somme des loyers restant à verser, actualisés au taux marginal d'endettement.

Le choix de cette modalité n'engendrera aucun impact sur les capitaux propres du Groupe.

### - Seuils d'exemption

Le groupe ABB a adopté les seuils d'exemptions proposés par l'IASB, à savoir :

- Courte durée du contrat de location ( $\leq 12$  mois) ;
- Faible valeur initiale de l'actif loué ( $\leq 000\ 5$  USD).

### - Durée :

La durée d'un contrat de location correspond à la période pendant laquelle le contrat de location est non résiliable, ajustée des :

- Périodes optionnelles de prolongation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ;
- Périodes optionnelles de résiliation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Les durées de location retenues par le Groupe ABB par nature d'actif loué se présentent comme suit :

- Occupation temporaire du domaine public : 20 ans
- Bail commercial : 9 ans
- Bail à usage d'habitation : 3 ans
- Véhicules en LLD : durée du contrat de location

### - Loyers

Les paiements retenus pour l'évaluation de la dette locative et du droit d'utilisation correspondent à la somme des :

- Loyers fixes (y compris « fixes en substance ») ;
- Loyers variables basés sur un indice ou un taux ;
- Prix d'exercice de l'option d'achat ;
- Pénalités de sortie (si l'estimation de la durée de location implique le paiement de pénalités) ;
- Montants payables au titre des garanties de la valeur résiduelle.

## 17- Interprétation IFRIC 23 : incertitude relative aux traitements des impôts sur le résultat

L'IFRIC 23 clarifie les dispositions d'IAS 12 « impôt sur le résultat » et précise de quelle manière l'incertitude doit être prise en compte dans la comptabilisation des impôts sur le résultat dans les comptes annuels.

L'IFRIC 23 est applicable au premier janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche dite partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture.

Le groupe ABB a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

## BILAN IFRS

En milliers de DH

<b>ACTIF IFRS</b>		<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor Public, Services des chèques postaux	Note 1	2 619 784	2 652 953
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 2	4 307 088	2 728 934
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		4 306 586	2 728 432
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		502	502
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3	13 266 821	10 371 178
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		13 266 821	10 371 178
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Titres au coût amorti	Note 4	2 872 691	2 944 188
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 5	34 955 019	33 258 875
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 6	9 457 758	7 203 739
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			0
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôts exigibles	Note 7	203 529	376 515
Actifs d'impôts différés	Note 7	187 904	164 852
Comptes de régularisation et autres actifs	Note 8	1 592 386	1 612 740
Actifs non courants destinés à être cédés			0
Participation dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement		114 116	114 116
Immobilisations corporelles	Note 9	1 440 906	560 056
Immobilisations incorporelles	Note 9	596 229	599 631
Ecart d'acquisition			0
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>71 614 231</b>	<b>62 587 777</b>

**BILAN IFRS**

En milliers de DH

<b>PASSIF IFRS</b>		<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Banques centrales, Trésor Public, Services des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Titres de créances émis			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	Note 5	6 378 959	2 305 142
Dettes envers la clientèle	Note 6	58 858 565	54 969 103
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôts courants	Note 7	148 684	173 765
Passifs d'impôts différés	Note 7	367 410	295 046
Comptes de régularisation et autres passifs	Note 8	2 221 015	1 521 274
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions pour risques et charges	Note 10	304 002	296 342
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		3 804	3 579
Dettes subordonnées	Note 11	615 047	602 633
Capitaux propres		2 716 744	2 420 892
Capital et réserves liées		1 036 508	1 029 730
Réserves consolidées		1 053 847	870 758
Part du Groupe		1 053 847	870 758
Part des minoritaires			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		496 007	332 532
Résultat de l'exercice		130 381	187 872
Part du Groupe		130 381	187 872
Part des minoritaires			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>71 614 231</b>	<b>62 587 777</b>

## COMPTE DE RESULTAT IFRS

En milliers de DH

		30/06/2020	30/06/2019
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		793 229	734 710
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		293 914	283 857
<b>Marge d'intérêts</b>	Note 1	<b>499 315</b>	<b>450 853</b>
Commissions perçues		385 385	358 247
Commissions servies		17 222	16 134
<b>Marge sur commissions</b>	Note 2	<b>368 163</b>	<b>342 112</b>
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	Note 3	171 019	172 252
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		171 019	166 739
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat			5 513
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 4	106 119	4 005
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		106 119	4 005
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produits des autres activités	Note 5	21 076	19 475
Charges des autres activités	Note 5	32 584	28 010
<b>Produit net Bancaire</b>		<b>1 133 109</b>	<b>960 687</b>
Charges générales d'exploitation	Note 6	710 688	650 747
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations		109 449	108 176
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>312 972</b>	<b>201 764</b>
Coût du risque	Note 7	(91 329)	27 113
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>221 643</b>	<b>228 877</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	Note 8	295	
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>221 938</b>	<b>228 877</b>
Impôts sur les bénéfices	Note 9	91 557	86 866
<b>Résultat net</b>		<b>130 381</b>	<b>142 011</b>
Résultat hors groupe			
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>130 381</b>	<b>142 011</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2020

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture au 31 décembre 2019</b>	<b>976 771</b>	<b>52 959</b>		<b>1 058 630</b>	<b>332 532</b>	<b>2 420 891</b>		<b>2 420 891</b>
Autres mouvements				1 995		1 995		1 995
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2020 corrigés</b>	<b>976 771</b>	<b>52 959</b>		<b>1 060 625</b>	<b>332 532</b>	<b>2 422 887</b>		<b>2 422 887</b>
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Autres		6 778		-6 778				
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>130 381</b>		<b>130 381</b>		<b>130 381</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions								
Instruments financiers : variation de juste valeur et transferts en résultat					163 476	163 476		163 476
Ecart de conversion : variation et transferts en résultat								
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>					<b>163 476</b>	<b>163 476</b>		<b>163 476</b>
Variation de périmètre								
<b>Capitaux propres clôture au 30 juin 2020</b>	<b>976 771</b>	<b>59 737</b>		<b>1 184 229</b>	<b>496 007</b>	<b>2 716 744</b>		<b>2 716 744</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>221 938</b>	<b>342 254</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	37 006	65 604
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
+/- Dotations nettes aux provisions	91 329	(20 324)
+/- Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette (gain net) des activités d'investissement	(295)	(704)
+/- Perte nette (gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	3 510	(2 512)
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>131 549</b>	<b>42 064</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 578 767	(392 647)
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 635 442	1 888 424
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(4 214 312)	(510 666)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	683 723	403 787
- Impôts versés	(91 557)	(154 382)
<b>Diminution (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>1 592 065</b>	<b>1 234 515</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>1 945 552</b>	<b>1 618 834</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	71 496	12 250
+/- Flux liés aux immeubles de placement		(114 116)
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(861 537)	(373 027)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(790 041)</b>	<b>(474 893)</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		(36 140)
+/- Autres flux provenant des activités de financement	12 414	101
<b>Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>12 414</b>	<b>(36 039)</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>1 167 925</b>	<b>1 107 902</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>3 553 100</b>	<b>2 445 198</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 652 953	2 731 910
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	900 147	(286 713)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>4 721 025</b>	<b>3 553 100</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 619 784	2 652 953
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 101 241	900 147
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>1 167 925</b>	<b>1 107 902</b>

**Note 1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC,  
SERVICE DES CHEQUES POSTAUX**

En milliers de DH

	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Valeurs en caisse</b>	<b>2 120 323</b>	<b>1 621 148</b>
Banques centrales	499 461	1 031 805
Trésor public		
Service des chèques postaux		
<b>Banque centrale, trésor public, service des chèques postaux</b>	<b>499 461</b>	<b>1 031 805</b>
<b>Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux</b>	<b>2 619 784</b>	<b>2 652 953</b>

Note 2 - ACTIFS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

En milliers de DH

	30/06/2020			31/12/2019		
	Portefeuille de transactions	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Portefeuille de transactions	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>						
Actions et autres titres à revenu variable	4 306 586	502	<b>4 307 088</b>	2 728 432	502	<b>2 728 934</b>

REPARTITION SELON LE NIVEAU DE JUSTE VALEUR

	30/06/2020			31/12/2019		
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4 306 586			2 728 432		
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	502			502		
<b>Total</b>	<b>4 307 088</b>			<b>2 728 934</b>		

Note 3 - ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	30/06/2020			31/12/2019		
	Juste valeur	Gains ou pertes latentes	Provisions	Juste valeur	Gains ou pertes latentes	Provisions
Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 086 183	587 847		6 858 544	401 284	
Obligations	2 244 224	165 748	3 965	2 655 348	122 391	(6 464)
Titres de créances négociables	936 355	33 718	3 706	857 228	4 154	(3 252)
Actions et autres titres à revenu variable						
Titres de participation non consolidés	58			58		
<b>Total</b>	<b>13 266 821</b>	<b>787 313</b>	<b>7 671</b>	<b>10 371 178</b>	<b>527 828</b>	<b>(9 716)</b>

REPARTITION SELON LE NIVEAU DE JUSTE VALEUR

	30/06/2020			31/12/2019		
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>						
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		13 266 763	58		10 371 120	58
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables						

## VENTILATION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS

En milliers de DH

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Obligations	3 965		69 430 (*)
Titres de créances négociables	3 706		
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés			
<b>Dépréciations au 30 juin 2020</b>	<b>7 671</b>		<b>69 430</b>
<b>Dépréciations au 31 décembre 2019</b>	<b>9 716</b>		<b>69 430</b>

(\*) Provision durable IAS 39 classée en Bucket 3

## EXPOSITION PAR BUCKETS

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	12 308 670		69 430
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
<b>Exposition au 30 juin 2020</b>	<b>12 308 670</b>		<b>69 430</b>
<b>Exposition au 31 décembre 2019</b>	<b>9 673 659</b>		<b>69 430</b>

**Note 4 - TITRES AU COUT AMORTI**

En milliers de DH

	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>2 320 953</b>	<b>2 377 830</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	2 320 953	2 377 830
Autres titres de créance négociables		
<b>Obligations</b>	<b>551 738</b>	<b>566 358</b>
Obligations d'Etat	551 738	566 358
Autres obligations		
<b>Total</b>	<b>2 872 691</b>	<b>2 944 188</b>

## VENTILATION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS

En milliers de DH

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales			
Autres titres de créance négociables			
Obligations d'Etat	51		
Autres obligations			
<b>Dépréciations au 30 juin 2020</b>	<b>51</b>		
<b>Dépréciations au 31 décembre 2019</b>	<b>51</b>		

## EXPOSITION PAR BUCKETS

En milliers de DH

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Titres au coût amorti	2 841 111		
<b>Exposition au 30 juin 2020</b>	<b>2 841 111</b>		
<b>Exposition au 31 décembre 2019</b>	<b>2 847 237</b>		

## Note 5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
Comptes à vue	2 370 293	70 074
Prêts	32 584 726	32 049 145
Opérations de pension		1 139 656
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit avant dépréciation</b>	<b>34 955 019</b>	<b>33 258 875</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit nets de dépréciation</b>	<b>34 955 019</b>	<b>33 258 875</b>

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	30/06/2020	31/12/2019
Comptes à vue	269 052	209 033
Emprunts		
Opérations de pension	6 109 907	2 096 109
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>6 378 959</b>	<b>2 305 142</b>

## Note 6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires débiteurs	33 682	36 110
Prêts consentis à la clientèle	5 800 833	5 553 877
Opérations de pension	3 968 631	1 879 288
Opérations de location-financement		
<b>Total des prêts consentis et créances sur la clientèle (avant dépréciation)</b>	<b>9 803 145</b>	<b>7 469 276</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	(345 387)	(265 536)
<b>Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation</b>	<b>9 457 758</b>	<b>7 203 739</b>

## DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	30/06/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs	26 889 161	22 482 784
Comptes à terme	40 530	93 427
Comptes d'épargne	31 863 998	32 337 496
Bons de caisse	14 572	16 335
Opérations de pension		
Autres comptes créditeurs	50 304	39 061
<b>Total des dettes envers la clientèle</b>	<b>58 858 565</b>	<b>54 969 103</b>

## VENTILATION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bilan	24 708	154 027	127 192
Hors Bilan	492		
<b>Dépréciations au 30 juin 2020</b>	<b>25 199</b>	<b>154 027</b>	<b>127 192</b>
<b>Dépréciations au 31 décembre 2019</b>	<b>22 278</b>	<b>138 439</b>	<b>104 819</b>

## EXPOSITION PAR BUCKETS

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bilan	4 770 372	635 607	251 417
Hors Bilan	187 096		
<b>Expositions au 30 juin 2020</b>	<b>4 957 468</b>	<b>635 607</b>	<b>251 417</b>
<b>Expositions au 31 décembre 2019</b>	<b>4 796 076</b>	<b>587 328</b>	<b>211 671</b>

**Note 7 - IMPOTS COURANTS ET DIFFERES**

En milliers de DH

	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Impôts courants	203 529	376 515
Impôts différés	187 904	164 852
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>391 433</b>	<b>541 367</b>
Impôts courants	148 684	173 765
Impôts différés	367 410	295 046
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>516 093</b>	<b>468 811</b>

**Note 8 - COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS**

En milliers de DH

	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	543	538
Comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres	379	5
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	138 123	127 532
Autres débiteurs et actifs divers	1 453 341	1 484 664
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>1 592 386</b>	<b>1 612 740</b>
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres		
Charges à payer et produits constatés d'avance	445 701	316 795
Autres créditeurs et passifs divers	1 775 314	1 204 479
<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>2 221 015</b>	<b>1 521 274</b>

Note 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	30/06/2020			31/12/2019		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 663	(2 116)	547	2 663	(1 983)	680
Equipement, mobilier, installations	428 638	(297 644)	130 994	413 134	(283 216)	129 918
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	1 498 230	(188 865)	1 309 365	545 103	(115 645)	429 458
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>1 929 531</b>	<b>(488 625)</b>	<b>1 440 906</b>	<b>960 900</b>	<b>(400 843)</b>	<b>560 056</b>
Logiciels informatiques acquis	116 025	(61 847)	54 179	110 188	(51 684)	58 504
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	542 051		542 051	541 127		541 127
<i>dont fonds de commerce acquis</i>	<i>536 000</i>		<i>536 000</i>	<i>536 000</i>		<i>536 000</i>
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>658 076</b>	<b>(61 847)</b>	<b>596 229</b>	<b>651 314</b>	<b>(51 684)</b>	<b>599 631</b>

**Note 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

En milliers de DH

	<b>31/12/2019</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>30/06/2020</b>
Provisions pour litige	8 862	51	567	8 346
Provisions pour risques fiscaux				
Provisions pour restructurations				
Autres provisions pour risques et charges	287 479	20 177	12 001	295 656
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>296 342</b>	<b>20 228</b>	<b>12 568</b>	<b>304 002</b>

**Note 11 - DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES**

En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>		
Titres de créances négociables		
Emprunts obligataires		
<b>Emprunts subordonnés</b>	<b>615 047</b>	<b>602 633</b>
à durée déterminée	615 047	602 633
à durée indéterminée		
<b>Titres subordonnés</b>		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
<b>Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Total</b>	<b>615 047</b>	<b>602 633</b>

## Note 12 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>187 096</b>	<b>191 056</b>
Etablissements de crédit		
Clientèle	123 368	134 423
Autres engagements en faveur de la clientèle	63 728	56 633
<b>Engagements de financement reçus</b>		
Etablissements de crédit		
Clientèle		

## ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	30/06/2020	31/12/2019
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>611 026</b>	<b>2 743 905</b>
Etablissements de crédit	611 026	2 743 905
Clientèle		
Cautions administratives et fiscales		
Autres cautions		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>4 439 714</b>	<b>4 200 974</b>
Etablissements de crédit	42 780	44 392
Clientèle	4 396 934	4 156 582

**Note 13 - PARTIES LIEES**

En milliers de DH

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>		
<b>Prêts, avances et titres</b>		<b>12 701</b>
Comptes ordinaires		12 701
Prêts		
Titres		
Opérations de location financement		
<b>Actifs divers</b>		<b>27 011</b>
	<b>Total</b>	<b>39 712</b>
<b>Passif</b>		
<b>Dépôts</b>		
Comptes ordinaires		
Autres emprunts		
Dettes représentées par un titre		
<b>Passifs divers</b>		<b>32 573</b>
	<b>Total</b>	<b>32 573</b>
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

**ELEMENTS DE RESULTAT RELATIFS AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES**

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		
Intérêts et charges assimilées		
Commissions (produits)		
Commissions (charges)		43 168
Prestations de services fournies		
Prestations de services reçues		3 330
Loyers reçus		3 458
Autres		

**Note 1 - MARGE D'INTERETS**

En milliers de DH

	30/06/2020			30/06/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>157 756</b>	<b>(217 596)</b>	<b>(59 840)</b>	<b>145 840</b>	<b>(250 414)</b>	<b>(104 575)</b>
Comptes et prêts / emprunts	156 161	(213 398)	(57 238)	145 071	(205 064)	(59 993)
Opérations de pensions	1 595	(4 197)	(2 603)	769	(45 351)	(44 582)
Opérations de location-financement						
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>389 539</b>	<b>(76 204)</b>	<b>313 335</b>	<b>376 173</b>	<b>(24 734)</b>	<b>351 439</b>
Comptes et prêts / emprunts	389 436	(307)	389 129	376 139	(12 339)	363 801
Opérations de pensions	103	(75 897)	(75 794)	34	(12 395)	(12 361)
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>						
<b>Instruments de couverture de résultats futurs</b>						
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>						
<b>Portefeuille de transaction</b>						
Titres à revenu fixe						
Opérations de pensions						
Prêts / emprunts						
Dettes représentées par un titre						
<b>Actifs à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>188 087</b>	<b>(113)</b>	<b>187 974</b>	<b>154 641</b>	<b>(8 708)</b>	<b>145 933</b>
<b>Actifs au coût amorti</b>	<b>57 847</b>		<b>57 847</b>	<b>58 056</b>		<b>58 056</b>
<b>Total des produits et charges d'intérêt ou assimilés</b>	<b>793 229</b>	<b>(293 914)</b>	<b>499 315</b>	<b>734 710</b>	<b>(283 857)</b>	<b>450 853</b>

Note 2 - COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	30/06/2020			30/06/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>139 513</b>	<b>(7 442)</b>	<b>132 071</b>	<b>133 595</b>	<b>(7 342)</b>	<b>126 253</b>
Avec les établissements de crédit						
Avec la clientèle	138 845			132 800		132 800
Sur titres	668	(4 147)		795	(3 692)	(2 896)
De change		(3 295)			(3 650)	(3 650)
Sur autres instruments financiers						
<b>Prestations de services bancaires et financiers</b>	<b>245 872</b>	<b>(9 780)</b>	<b>236 092</b>	<b>224 651</b>	<b>(8 792)</b>	<b>215 859</b>
Produits nets sur moyens de paiement	136 143			130 139		130 139
Assurance						
Autres	109 729	(9 780)		94 512	(8 792)	85 720
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>385 385</b>	<b>(17 222)</b>	<b>368 163</b>	<b>358 247</b>	<b>(16 134)</b>	<b>342 112</b>

Note 3 - GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

En milliers de DH

	30/06/2020			30/06/2019		
	Portefeuille de transaction	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Total	Portefeuille de transaction	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	171 019		171 019	166 739	5 513	172 252
Instruments financiers dérivés						
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>Total</b>	<b>171 019</b>		<b>171 019</b>	<b>166 739</b>	<b>5 513</b>	<b>172 252</b>

**Note 4 - GAINS NETS SUR ACTIFS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES**

En milliers de DH

	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>106 119</b>	<b>4 005</b>
Plus ou moins-values de cession sur Bons du Trésor et valeurs assimilées	106 119	756

**Note 5 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES**

En milliers de DH

	30/06/2020			30/06/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits et charges	21 076	32 584	(11 507)	19 475	28 010	(8 536)
<b>Total net des produits et charges des autres activités</b>	<b>21 076</b>	<b>32 584</b>	<b>(11 507)</b>	<b>19 475</b>	<b>28 010</b>	<b>(8 536)</b>

**Note 6 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

En milliers de DH

	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>
Charges de personnel	357 258	396 868
Impôts et taxes	32 310	33 951
Charges externes	210 171	207 920
Autres charges générales d'exploitation	110 949	12 008
<b>Total</b>	<b>710 688</b>	<b>650 747</b>

**Note 7 - COUT DU RISQUE DE LA PERIODE**

En milliers de DH

	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>
<b>Dotations nettes des reprises</b>	<b>(91 320)</b>	<b>27 145</b>
Dépréciation du risque de crédit des prêts et créances	(79 851)	(38 887)
Dépréciation du risque de crédit des titres	2 553	1 517
Risques et charges	(14 022)	64 515
<b>Dotations nettes des reprises</b>		<b>0</b>
Engagements de financement		
Engagements de garantie		
<b>Autres</b>	<b>(9)</b>	<b>(32)</b>
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	(9)	(32)
Récupérations sur prêts et créances amorties		
<b>Coût du risque</b>	<b>(91 329)</b>	<b>27 113</b>

**Note 8 - GAINS ET PERTES SUR LES AUTRES ACTIFS**

En milliers de DH

	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>		
Plus-values de cession	<b>295</b>	NEANT
Moins-values de cession		NEANT
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>295</b>	

## Note 9 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

### CHARGE NETTE DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

En milliers de DH

	30/06/2020	30/06/2019
Charge d'impôts courants	131 110	97 381
Charge nette d'impôt différés de l'exercice	(39 554)	(10 515)
<b>Charge nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>91 557</b>	<b>86 866</b>

### TAUX EFFECTIF D'IMPOT

	30/06/2020	30/06/2019
Résultat avant impôt	221 938	228 877
Charges d'impôt sur les bénéfices	91 557	86 866
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>41%</b>	<b>38%</b>

Note - IFRS 16

En milliers de DH

Variation du droit d'utilisation	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/2020
<b>Immobilier</b>					
Valeur brut	226 280	961 474	(19 533)		1 168 221
Amortissements et dépréciations	(37 234)	(70 792)	6 927		(101 100)
<b>Total Immobilier</b>	<b>189 046</b>	<b>890 681</b>	<b>(12 606)</b>		<b>1 067 121</b>
<b>Mobilier</b>					
Valeur brut	11 603	607	(650)		11 559
Amortissements et dépréciations	(3 216)	(1 651)	650		(4 217)
<b>Total Mobilier</b>	<b>8 386</b>	<b>(1 044)</b>	<b>0</b>		<b>7 342</b>
<b>Total droit d'utilisation</b>	<b>197 432</b>	<b>889 637</b>	<b>(12 606)</b>		<b>1 074 463</b>

En milliers de DH

Variation de l'obligation locative	31/12/2019	Augmentations	Remboursements	Autres	30/06/2020
<b>Dettes locatives</b>	<b>197 263</b>	<b>962 081</b>	<b>(84 130)</b>		<b>1 075 214</b>

**Note - IFRS 16**

En milliers de DH

<b>Détail des charges des contrats de location</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	(15 664)	(3 823)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(72 210)	(77 053)

<b>Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Immobilisations corporelles	1 440 906	560 056
<i>dont droits d'utilisation</i>	1 074 463	197 432

<b>Passifs au titre de la dette locative</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Comptes de régularisation et autres passifs	2 221 015	1 521 274
<i>dont dettes de location</i>	1 075 214	197 263

## ■ Note sur les comptes consolidés

### Impact COVID19- sur les comptes consolidés

La situation consolidée du premier semestre 2020 tient compte des impacts de la participation d'Al BARID BANK au fonds de solidarité Covid19- dont le montant s'élève à 100 MDH.

Une étude sectorielle réalisée par la banque a permis de constater dans les comptes consolidés du premier semestre 2020 une provision pour risque de contrepartie, afin de couvrir le risque économique engendré par les circonstances actuelles et futures liées à la crise sanitaire (COVID19-).

L'affinement de cette étude devrait se poursuivre au deuxième semestre 2020



## ■ Gouvernance et Dispositif de Gestion des Risques d'Al Barid Bank

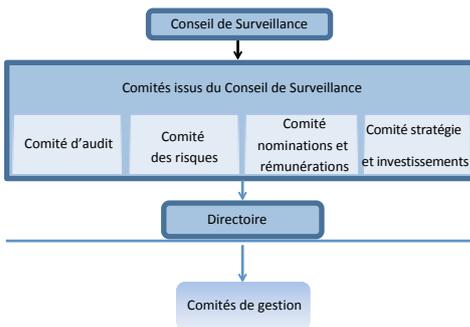
### 1- Mode de gouvernance

Le mode de gouvernance d'Al Barid Bank repose sur un Conseil de Surveillance et un Directoire chargés de veiller au bon fonctionnement de la Banque.

Le Conseil de Surveillance assume le rôle d'organe d'administration de la banque et le Directoire assume le rôle d'organe de direction.

Le Conseil de Surveillance est assisté par des comités consultatifs spécialisés. Ils contribuent à appréhender en profondeur les différents aspects de l'activité de la banque et à formuler les recommandations permettant au Conseil de Surveillance d'exercer pleinement ses prérogatives.

Le Directoire garantit la cohérence et la convergence des actions et des énergies déployées au sein de la banque. Pour assurer l'efficacité et la coordination des actions, le Directoire supervise les comités de gestion couvrant les différents domaines d'activité de la Banque.



### CONSEIL DE SURVEILLANCE

#### Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de Barid Bank, filiale de Barid Al-Maghrib, compte 9 membres dont un mandat pour le Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique, 4 mandats pour le groupe Barid Al-Maghrib, un mandat pour la caisse de dépôt et de gestion, 2 mandats représentant l'Etat, notamment le Ministère de l'Économie et des Finances et un mandat pour un administrateur indépendant.

#### M. Ahmed Amin BENDJELLOUN TOUIMI

**Membre et Président du Conseil de Surveillance**

Premier mandat : 2010

Mandat actuel : 2019-2022

Détient d'autres mandats notamment, au sein du groupe Barid Al-Maghrib

Il occupe actuellement, le poste de Directeur Général de Barid Al-Maghrib.

**Caisse de dépôt et de gestion**, représentée par **Mme. Latifa ECHIHABI**

**Membre du Conseil de Surveillance**

Premier mandat : 2020

Mandat actuel : 2020-2022

**BARID AL MAGHRIB**, représentée par

**M. Ahmed Amin BENDJELLOUN TOUIMI**

**Membre du Conseil de Surveillance**

Premier mandat : 2010

Mandat actuel : 2019-2022

**BARID AL MAGHRIB**, représentée par **M. Ahmed Amin BENDJELLOUN TOUIMI**

**Membre du Conseil de Surveillance**

Premier mandat : 2010

Mandat actuel : 2019-2022

**M. Abderrahmane SEMMAR**

**Membre du Conseil de Surveillance**

Premier mandat : 2017

Mandat actuel : 2019-2022

Détient d'autres mandats notamment au sein de Barid Al-Maghrib et d'autres Établissements Publics.

Il occupe actuellement, le poste de Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation.

**M. Moulay Hafid ELALAMY**

**Membre du Conseil de Surveillance**

Premier mandat : 2014

Mandat actuel : 2019-2022

Détient plusieurs mandats notamment au sein de Barid Al-Maghrib, d'Établissements Publics et du groupe SAHAM

Actuellement, il est Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique.

**M. Aziz ALOUANE**

**Membre du Conseil de Surveillance**

Premier mandat : 2017

Mandat actuel : 2019-2022

Il occupe actuellement, le poste de Chef de la Division de l'Activité Bancaire et de la Stabilité Financière au sein de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures.

**M. Adnane MOUDDEN**

**Membre du Conseil de Surveillance**

Premier mandat : 2013

Mandat actuel : 2019-2022

Détient d'autres mandats notamment au sein du groupe Barid Al-Maghrib.

**M. Jamal LEMRIDI**

**Membre indépendant du Conseil de Surveillance**

Premier mandat : 2017

Mandat actuel : 2017-2020

**M. Ahmed LAHBABI**

**Membre indépendant du Conseil de Surveillance**

Premier mandat : 2020

Mandat actuel : 2020-2022

Un des membres du Conseil de Surveillance de la Banque est indépendant.

Un membre du Conseil de Surveillance est, sans préjudice des exigences de compétence et d'expérience, indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation en amont ou en aval, de quelque nature que ce soit, avec la Banque, son groupe ou sa direction qui puisse compromettre ou altérer son objectivité dans le cadre de l'exercice de ses missions au sein du Conseil de Surveillance. En conséquence, pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil de Surveillance doit, selon la définition de la circulaire n°5/W/16 de Bank Al-Maghrib, satisfaire notamment aux conditions et critères ci-après :

- ne pas avoir été membre de l'organe d'administration de la Banque au cours des six dernières années ;

- ne pas être salarié ou membre de l'organe de direction de la Banque, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise que la Banque consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;

- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;

- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque dispose d'un mandat au sein de son organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction ou d'administration de la Banque, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration ;

- ne pas être membre des organes d'administration ou de direction d'un client ou fournisseur significatifs de la Banque ou de son groupe d'appartenance, ou pour lequel la Banque ou, le cas échéant, son groupe en amont et en aval représente une part significative de l'activité ;

- ne pas avoir de lien de parenté, jusqu'au deuxième degré, avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de la Banque ou son conjoint ;

- ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes au sein de la Banque au cours des trois années précédentes ;

- ne pas avoir exercé un mandat de conseil de la Banque au cours des trois années précédentes.

La qualification de membre indépendant fait l'objet d'un examen du Comité de Nomination et de Rémunération.

## Rôle du conseil de surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. Les membres du Conseil sont nommés par les actionnaires afin de superviser la gestion des activités de la Banque.

Ainsi le rôle du Conseil de Surveillance a trait à l'examen des décisions de la direction de la Banque, à la pertinence des systèmes et des contrôles, et à la mise en œuvre de ses politiques. Dans le cadre de son rôle, le Conseil de Surveillance prend les décisions importantes en ce qui concerne les grandes orientations, participe à la planification stratégique, et passe en revue le rendement et l'efficacité de la direction de la Banque.

Le Conseil de Surveillance exerce ses fonctions, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et veille à l'application des bonnes pratiques en matière de gouvernance.

C'est ainsi que le Conseil de Surveillance :

- approuve les orientations stratégiques de la banque,
- procède à la surveillance des activités et des risques,
- examine et approuve les projets de budget annuel qui lui sont présentés par le Directoire
- ratifie, après leur validation par le Comité Stratégie et Investissements, les projets de croissance ou d'investissement à caractère stratégique,
- prend connaissance des principales modifications apportées à l'organigramme de la banque,
- définit le degré d'aversion aux risques et approuve la stratégie et la politique en matière de gestion des risques,
- s'assure de l'adéquation du capital interne au degré d'aversion aux risques et au profil de risque de la banque,
- définit le cadre global de la gouvernance d'Al Barid bank, ses principes et ses valeurs, y compris le code de Déontologie favorisant l'intégrité et la remontée rapide des problèmes à des niveaux élevés de l'organisation et veille à sa diffusion,
- examine les rapports émis par les différents comités spécialisés,

• procède, au moins une fois par an, à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne,

• veille à ce que les transactions avec les parties liées, y compris les opérations intragroupe, soient identifiées, évaluées et soumises à des restrictions appropriées,

• autorise les conventions réglementées,

• approuve une politique de rémunération compatible avec les objectifs à long terme d'Al Barid Bank et visant à prévenir les conflits d'intérêts et à promouvoir une gestion efficace des risques,

• met en place, le cas échéant, des plans adéquats pour le renouvellement de ses membres, ainsi que des principaux dirigeants de la banque,

• prend en considération, dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, les intérêts légitimes des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes,

• s'assure que la banque entretient des relations régulières avec les autorités de supervision.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance édicte d'une part les modalités d'organisation, le mode de fonctionnement, les pouvoirs et les attributions du Conseil de Surveillance et, d'autre part, les règles de déontologie qui s'imposent à ses membres. Le règlement intérieur consacre notamment des dispositions sur la formation et la compétence des membres, l'indépendance, le cumul des mandats et la limitation du nombre de renouvellement des mandats, les droits et obligations des membres (en termes de disponibilité, d'assiduité et de respect de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts), l'évaluation du fonctionnement du Conseil ainsi que l'information des actionnaires

## Réunion du conseil de surveillance

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance se réunit au siège social ou dans tout autre endroit indiqué dans la convocation, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins quatre (4) fois par an. Des réunions spécifiques portant sur la stratégie, l'organisation, le contrôle interne et la gestion des risques ou tout autre sujet, peuvent être organisées selon les priorités et les besoins.

Les sujets abordés régulièrement par le Conseil de Surveillance sont : rapports trimestriels du Directoire, conventions réglementées, analyse des travaux des comités spécialisés et questions diverses pour information.

## Comité issu du conseil de surveillance

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, le Conseil de Surveillance a institué des comités consultatifs spécialisés (désignés ci-après par les « Comités ») chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à cet effet.

Une charte définissant les missions ainsi que les modalités de fonctionnement et de tenue des réunions de chaque comité est approuvée par le Conseil de Surveillance.

Pour la prise de ses décisions, le Conseil de Surveillance soumet aux Comités toute question entrant dans leur champ de compétence.

Chaque Comité adresse au Conseil de Surveillance un rapport retraçant les conclusions de ses travaux ainsi que les recommandations qu'il estime utiles pour l'amélioration de la gestion de la banque.

Les membres des Comités exercent leurs fonctions en toute indépendance et veillent à sauvegarder leur intégrité et à réaliser leur mission conformément aux objectifs arrêtés.

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal.

Un rapport de synthèse de chaque comité est présenté et commenté au prochain Conseil.

## Comité d'audit

Le Comité d'audit se réunit, au moins, une fois par trimestre et chaque fois que l'intérêt de la Banque l'exige.

### Attributions

Le Comité examine et émet des recommandations au Conseil de Surveillance au sujet : des comptes de la Banque ;

Le Comité assure le suivi de l'activité du contrôle interne à travers les actions suivantes :

- l'appréciation du programme de la fonction du contrôle interne et de la qualité de ses services et ce, en examinant ses rapports et en suivant ses réalisations par rapport au plan annuel qui fait l'objet d'une validation ;
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la fonction du contrôle interne par l'examen des comptes rendus de suivi ;
- l'examen du résultat des missions réalisées par les fonctions de contrôle périodique ;
- les reportings sur le suivi des différentes recommandations.

## Le Comité d'Audit est composé de :

- M. Jamal Lemridi - Président
- Représentant de la Direction du Trésor - Membre
- Représentant de la Direction des Entreprises - Membre  
Publiques et de la Privatisation Trésor

## Comité des risques

Le Comité des risques se réunit, au moins, une fois par trimestre et chaque fois que l'intérêt de la Banque l'exige.

### Attributions

Le Comité examine la stratégie globale et l'appétence en matière de risques d'Al Barid Bank ainsi que les stratégies risques (risques de crédit, risques de marchés, risques opérationnels ...) et d'assister le Conseil de Surveillance dans ces domaines ;

Le Comité assiste le Conseil de Surveillance dans son rôle de contrôle de la mise en œuvre de cette stratégie par le Directoire et par le responsable de la fonction de gestion des risques ;

Dans le cadre de ses missions, le comité :

- est informé de la désignation des responsables des risques, du contrôle périodique et de la conformité. Ces responsables rendent compte au comité de l'exercice de leurs missions ;
  - examine les limites de risques proposées par le Directoire et soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance ;
  - donne un avis sur la cartographie des risques ;
  - procède, au moins trimestriellement, au suivi de la situation de la Banque en matière de liquidité et de solvabilité ;
  - examine l'efficacité des politiques et procédures mises en place en matière de risques permettant d'assurer la conformité de l'ensemble des activités aux lois et règlements dans ce domaine;
  - procède au suivi des risques juridiques et principaux dossiers contentieux d'Al Barid Bank ;
- En outre, lors de réunions tenues conjointement avec le comité d'audit, le comité des risques :
- valide annuellement le plan d'audit établi par l'Audit Interne. Il a connaissance des programmes des missions d'audit réalisées, des recommandations formulées et de leur suivi ;

### Le Comité des Risques est composé de

- M. Adnan Moudden - Président
- M. Aziz Alouane - Membre
- Représentant de la Direction du Trésor - Membre
- Représentant de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation Trésor - Membre

## Comité nominations et rémunérations

Le Comité nominations et rémunérations se réunit aussi souvent que nécessaire et, dans la mesure du possible, au moins deux fois par an.

### Attributions

Le Comité est chargé d'examiner et de faire des propositions ou des recommandations au Conseil de Surveillance sur les sujets suivants :

- La composition du Conseil de Surveillance et de ses comités ;
- La nomination des membres des instances de gouvernance de la Banque ;
- La politique de rémunération de manière générale et particulièrement les éléments de rémunération et les avantages dont bénéficient les membres des instances de gouvernance de la Banque.

### Le Comité des nominations et rémunérations est composé de :

- M. Ahmed Amin Bendjelloun Touimi - Président
- M. Abdellatif Zaghoun - Membre

## Comité stratégie et investissements

Le Comité Stratégie et Investissements se réunit aussi souvent que nécessaire et, dans la mesure du possible, au moins deux fois par an.

### Attributions

Le Comité est chargé d'examiner les questions relevant de la stratégie de la Banque. A ce titre, il procède à :

- L'évaluation de la position stratégique de la Banque compte tenu de l'évolution de son environnement ainsi que les axes de développement à moyen et à long terme ;
- L'étude des projets de développement de la banque notamment en matière de :
  - \* Croissance externe : opérations de création, d'acquisition ou de cession de filiale ;
  - \* Opérations sur le capital de la Banque.
- L'appréciation des risques liés à ces projets et opérations.

Le Comité examine toute question soulevée par le Conseil de surveillance en matière de stratégie, investissement, croissance interne et externe.

### Le Comité Stratégie et Investissements est composé de :

- M. Ahmed Amin Bendjelloun Touimi - Président
- M. Abderrahmane Semmar - Membre
- M. Aziz Alouane - Membre
- M. Jamal Lemridi - Membre

## DIRECTOIRE

### Composition du Directoire

Les membres du Directoire sont nommés pour une durée de 3 ans par le Conseil de Surveillance, qui confère à l'un d'eux la qualité de Président.

Le Directoire de la Banque est composé de 3 membres :

### M. Redouane NAJM-EDDINE

#### Membre et Président du Directoire

Premier mandat : 2010

Mandat actuel : 2019-2022

Détient d'autres mandats notamment au sein du groupe Barid Al-Maghrib.

Il assure dans le cadre du Directoire la gestion quotidienne de la Banque et représente celle-ci vis-à-vis des tiers.

### M. M'hamed EL MOUSSAOUI

#### Membre du Directoire

Premier mandat : 2010

Mandat actuel : 2019-2022

Détient d'autres mandats notamment au sein du groupe Barid Al-Maghrib.

Il occupe actuellement le poste de Directeur Général Adjoint en charge du Support et Technologie.

### M. Youssef BELHADJ

#### Membre du Directoire

Premier mandat : 2016

Mandat actuel : 2019-2022

Détient un mandat d'administrateur de Barid Cash.

Il occupe actuellement le poste de membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale.

### Rôle du Directoire

Le Directoire est l'organe exécutif d'Al Barid Bank, il assure la gestion de la Banque, sous le contrôle du Conseil de Surveillance.

Le Directoire prend ses décisions de manière collégiale et veille à la cohérence permanente entre les divers objectifs de rentabilité, de développement, de profil de risque et d'adéquation des fonds propres.

Il exerce ses fonctions dans le respect des dispositions légales et réglementaires et veille à l'application des bonnes pratiques de gouvernance.

Un règlement intérieur fixe de façon détaillée ses différentes obligations et précise les règles de son fonctionnement.

### Réunions du Directoire

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la banque l'exige et au minimum une fois au cours de chaque trimestre, sur convocation de son Président, ou suivant un calendrier préétabli fixé par le Directoire à l'initiative du Président pour délibérer sur les questions relevant des prérogatives du Directoire.

Les sujets abordés régulièrement par le Directoire ont trait à la gestion courante de la Banque, à sa stratégie et ses orientations opérationnelles.

## Comités issus du Directoire

Soucieux du respect des dispositions légales, réglementaires et des bonnes pratiques de gouvernance, il a été procédé en 2017 à une nouvelle organisation des comités de gestion.

Ci-après les différents comités de gestion, leurs principales attributions et leur fréquence courant l'année 2017 :

Comités	Attributions	Fréquence
Comité Exécutif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les orientations telles que fixées par le Conseil de Surveillance et le Directoire ;</li> <li>• Suivi de la mise en œuvre du plan de développement stratégique ;</li> <li>• Décider des propositions d'investissement, d'acquisition, de placement, de cession, de recrutement, de communication et de commercialisation de produits, de crédits, de partenariats, de gestion commerciale, des risques, de gestion comptable et financière, et de manière générale toute proposition dont les attributions dépassent celles des comités ad hoc ;</li> <li>• Suivre régulièrement les réalisations de la banque sur l'ensemble des sujets majeurs (commercial, risques, etc) ;</li> <li>• Évaluer et émettre des propositions sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les orientations, les objectifs stratégiques et les programmes d'actions d'ABB et veiller au suivi de leur mise en œuvre ;</li> <li>• la politique de partenariats de la Banque et suivi des accords de partenariat stratégique ;</li> </ul> </li> <li>• Initier les projets impactant le fonctionnement et le développement de la Banque ;</li> <li>• Émettre au besoin et tant que nécessaire un avis sur les sujets et thématiques qui lui sont soumis ;</li> <li>• Procéder à l'ensemble des arbitrages qui lui sont soumis ;</li> <li>• Analyse de la veille stratégique et commerciale.</li> </ul>	Quinzaine
Comité de Direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représente l'instance de réflexion, de concertation et d'échange sur les orientations opérationnelles de la Banque ;</li> <li>• Suit l'activité et les réalisations de chaque Direction de la Banque et assure la coordination entre les différentes entités de la Banque ;</li> <li>• Permet d'assurer la communication entre le Directoire, les Pôles, et les différentes Directions transverses ;</li> <li>• Permet de Communiquer des informations générales relatives à la vie de la Banque.</li> </ul>	Trimestriel
Comité ALM et Placements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir, mettre en œuvre et assurer un suivi de la gestion du bilan ;</li> <li>• Protéger les marges d'intérêt de la Banque contre toute évolution défavorable des conditions du marché afin de garantir la pérennité et la continuité des résultats ;</li> <li>• Décider des placements et procéder aux arbitrages conformément à la Politique de placement et dans les limites risques approuvées par le Conseil de Surveillance ;</li> <li>• Suivre les indicateurs de risques relatifs aux positions et placement de la Banque ;</li> <li>• Donner plus de visibilité sur les emplois et sur les ressources de la Banque avec maintien des risques financiers de la Banque à des niveaux acceptables ;</li> <li>• Anticiper l'évolution de l'environnement financier et réglementaire de la Banque et intégrer leur impact sur les grands équilibres du bilan ;</li> <li>• Assurer une gestion dynamique des fonds propres de la Banque et leur adéquation aux différentes contraintes réglementaires et aux seuils de tolérance fixés en interne ;</li> <li>• Assurer le pilotage des différentes activités par une meilleure gestion du couple gestion / rentabilité</li> <li>• Contribuer à la définition de la stratégie financière et assurer le suivi des décisions prises, notamment dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du système de tarification des crédits à la clientèle ;</li> <li>- Gestion de la liquidité à moyen et long terme ;</li> <li>- Gestion dynamique des fonds propres.</li> </ul> </li> </ul>	Trimestriel
Comité Global des Risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supervise le dispositif mis en place pour la gestion des risques (crédits, marchés et opérationnels) ;</li> <li>• Suit l'évolution de la cartographie des risques ;</li> <li>• S'assure que les actions relatives au plan d'atténuation des risques sont bien mises en place ;</li> <li>• Suit l'avancement des travaux liés au Plan de Continuité d'Activité ;</li> <li>• S'assure que les exigences réglementaires édictées par Bank Al Maghrib sont respectées.</li> </ul>	Trimestriel
Comité Contrôle Interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veille sur la cohérence et l'efficacité du dispositif de contrôle interne compte tenu du profil de risque de la banque et des exigences règlementaires édictées par Bank Al-Maghrib ;</li> <li>• Assure le suivi des actions de contrôle permanent et périodique, ainsi que les actions d'amélioration des processus en vue d'atténuer les risques.</li> </ul>	Trimestriel
Comité relations clientèle et Qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveiller la qualité de service à travers l'évolution des indicateurs, l'analyse des constats et la proposition des objectifs d'amélioration ;</li> <li>• Améliorer la qualité de service et la satisfaction client de manière continue ;</li> <li>• Analyser les résultats des enquêtes de satisfaction et des visites mystères et propose des actions d'amélioration au bénéfice du client ;</li> <li>• Décider les améliorations du système de management de la Qualité ;</li> <li>• Veiller sur l'efficacité du processus de traitement des réclamations et l'amélioration des process qui sont à leur origine ;</li> <li>• Analyser les dysfonctionnements relevés et mise en place des actions correctives.</li> </ul>	Semestriel

## Comités issus du Directoire

Soucieux du respect des dispositions légales, réglementaires et des bonnes pratiques de gouvernance, il a été procédé en 2017 à une nouvelle organisation des comités de gestion.

Ci-après les différents comités de gestion, leurs principales attributions et leur fréquence courant l'année 2017 :

Comités	Attributions	Fréquence
Comité Conformité et Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place les mécanismes de conformité et gouvernance relevant de ses compétences et suivre leur déploiement ;</li> <li>• Suivre les réalisations et projets relatifs à la conformité ;</li> <li>• Examiner les règles de gouvernance de la Banque ;</li> <li>• Suivre le déploiement des règles de déontologie actées par la Banque ;</li> <li>• Veiller à la sensibilisation des différentes entités de la Banque concernant les règles de gouvernances réglementaires et procédurales en vigueur.</li> </ul>	Semestriel
Comité Réseau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suit les réalisations commerciales des régions par rapport aux objectifs ;</li> <li>• Coordonne les actions de pilotage du réseau ;</li> <li>• Assure une interface entre le réseau et le siège ;</li> <li>• Suit les besoins de fonctionnement du réseau ;</li> <li>• Suit les lancements de nouveaux produits.</li> </ul>	Trimestriel
Comité commercial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse les réalisations commerciales ;</li> <li>• Valide et supervise les activités commerciales en fonction de la stratégie de la Banque ;</li> <li>• Passe en revue les actions du Développement Commercial ;</li> <li>• Suit les actions de marketing, de communication et permet de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valider les plans d'actions relatifs aux nouveaux produits à lancer ;</li> <li>- Faire le point sur les différentes campagnes de communication ;</li> <li>- Présenter les différentes études et benchmarks réalisés ;</li> <li>- Faire le point sur la veille concurrentielle.</li> </ul> </li> </ul>	Mensuel
Comité achats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre, délibérer et arbitrer de la passation des marchés suivant le règlement des marchés et les procédures internes ;</li> <li>• Met en œuvre la politique de réduction des coûts d'achat ;</li> <li>• Propose toutes modifications et amendements du Règlement des marchés, modalités et conditions de passation des marchés, composition des commissions.</li> </ul>	Mensuel
Comité des crédits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statuer sur les dossiers de crédits immobiliers ou à la consommation suivant les pouvoirs d'octroi ;</li> <li>• Statuer sur les demandes de dérogations dans le respect des procédures internes .</li> </ul>	Continu
Comité SI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des projets SI ;</li> <li>• Pilotage des projets SI et exposé de leur état d'avancement ;</li> <li>• Exécution et suivi des orientations stratégiques décidées par les entités dirigeantes ABB ;</li> <li>• Prise en charge des besoins exprimés par les entités ABB.</li> </ul>	Bimestriel
Comité RH	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les actions à mener par les entités concernées en matière de gestion des ressources humaines ;</li> <li>• Assurer la politique de développement du capital humain (recrutement, nomination etc.) ;</li> <li>• Piloter la gestion des affaires administratives et de rémunération et en assurer le suivi ;</li> <li>• Mettre en place les orientations pour la mise en place des procédures internes et du règlement intérieur.</li> </ul>	Trimestriel

## 2- Principaux acteurs de la gestion des risques

La gestion des risques de la Banque est supervisée par le Conseil de Surveillance, ses comités spécialisés, notamment le Comité d'Audit et le Comité des Risques. La gestion courante est assurée par les différents acteurs sous la conduite du Directoire.

La gestion des risques est encadrée par une politique globale validée par le Conseil de Surveillance qui a également validé la politique de placement.

Les acteurs du dispositif de gestion des risques et de contrôle sont les suivants :

### Secrétariat Général

Rattaché au Président du Directoire, ce pôle a, notamment, pour mission de mettre en place un dispositif robuste de maîtrise des risques tenant compte du développement des activités de la Banque.

### Risk Management

Rattaché au Secrétariat Général, le Risk Management a pour mission principale de mettre en place un dispositif de gestion des risques conforme aux exigences réglementaires et aux meilleures pratiques. Dans l'exercice de ses fonctions, il concilie une totale indépendance par rapport aux métiers et une collaboration étroite avec les entités opérationnelles qui sont responsables, en premier ressort, des opérations qu'elles réalisent.

Dans ce cadre, le Risk Management :

- Contribue à la définition et la mise à jour de la politique de gestion globale des risques ;
- Propose les limites risques de la banque et suit leur respect par les opérationnels ;
- Met en œuvre le dispositif de pilotage et de suivi de ces risques et rend compte régulièrement de leur nature et leur ampleur au Directoire et au Conseil de Surveillance ;
- Recense et évalue l'ensemble des risques encourus par la Banque ;

- Met en place, en concertation avec les Directions Métiers, les plans d'action pour la réduction des risques majeurs ;
- Définit les méthodes et procédures d'analyse, de mesure, d'approbation et de suivi des risques ;
- Met en place un dispositif de continuité d'activité conforme aux exigences réglementaires ;
- S'assure de l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au niveau des risques ;
- Tient les instances de gouvernance de la banque informées de l'exposition de la banque à l'ensemble des risques encourus ;
- Conduit régulièrement des stress-tests pour évaluer la robustesse de la Banque face à des chocs majeurs mais probables ;
- Produit les reporting risques internes et réglementaires.

Le Risk-Management s'articule autour de quatre entités : Risques Opérationnels, Risques de Crédits, Risques de Marché et Plan de Continuité des Activités.

- Pour réaliser ses travaux, la fonction Risk Management, au même titre que les autres fonctions de contrôle permanent et périodique, a accès en mode consultation, à l'ensemble des reportings et systèmes opérants de la banque.

## Division Conformité & Division Juridique et Contentieux

Ces deux entités veillent à la conformité de la Banque aux lois et règlements en vigueur et assurent la veille juridique et réglementaire.

## Audit Interne et Inspection

Ces entités sont en charge du contrôle périodique de l'ensemble des activités et process de traitement de la banque.

En termes de rattachement hiérarchique, cette entité dépend directement du Président du Directoire.

## Direction Crédits

Cette entité a pour mission principale de veiller à la qualité des engagements de la Banque et de mettre en œuvre la politique de crédit validée par les instances de gouvernance de la Banque.

Elle a pour rôle de veiller au bon déroulement des processus de traitement des dossiers de crédit.

## Direction Contrôle Permanent

Cette entité est en charge de la conception et de l'animation du dispositif de contrôle permanent dans toutes les lignes métiers de la banque.

Elle est structurée en deux Divisions, l'une en charge du contrôle du réseau et l'autre des entités centrales (Finances, back-office, etc.).

Quant à la Division Contrôle Permanent des Fonctions Centrales, elle est en charge de la mise en œuvre des diligences du contrôle permanent au niveau des entités centrales d'Al Barid Bank. Elle est structurée en :

- Service contrôle interne de la Direction des Traitements et Flux regroupant l'ensemble des centres de traitement Back office.
  - Service contrôle interne SI est en charge de la conception, la structuration, le déploiement et le suivi de la mise en œuvre du dispositif de contrôle permanent au sein de la Direction Systèmes d'Informations.
  - Service contrôle interne Finances, RH, crédit et juridique.
- Service Contrôle Achats.

## Recouvrement

Le Recouvrement a pour mission de recouvrer les créances impayées, à travers différentes actions de relances (appels téléphoniques, lettres de mise en demeure...) et contribuer ainsi à réduire le coût du risque.

## Contrôle de Gestion et ALM

La gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire relèvent en partie de la responsabilité de la Division Contrôle de Gestion et ALM.

## Normes et Sécurité des Systèmes d'Information

Cette entité est en charge de l'élaboration des normes de sécurité informatique et contrôle leur respect permettant la maîtrise des risques SI.

## Directions opérationnelles

Les Directions opérationnelles (Commercial, Traitements et Flux, Activités de Marché, Moyens Généraux...) intègrent la dimension risque dans le cadre de la gestion quotidienne de leurs activités. La Division Risk Management leur apporte son soutien méthodologique pour les aider à identifier, évaluer et gérer leurs risques.

## 3- Contrôle Interne

Le dispositif de contrôle interne de la Banque tient compte des usages professionnels les plus reconnus en la matière, notamment la réglementation régissant les établissements de crédit, les recommandations du Code Marocain des Bonnes Pratiques de Gouvernance des Entreprises et Etablissements Publics, ainsi que les recommandations du Comité de Bâle.

### 1-3 Description du dispositif du Contrôle Interne

Le dispositif de contrôle interne de la Banque tient compte des usages professionnels les plus reconnus en la matière, notamment la réglementation régissant les établissements de crédit, les recommandations du Code Marocain des Bonnes Pratiques de Gouvernance des Entreprises et Etablissements Publics, ainsi que les recommandations du Comité de Bâle.

Le Contrôle Interne est organisé en Contrôle Permanent et Contrôle Périodique :

- Le Contrôle Permanent est assuré en premier lieu par les opérationnels et en second lieu par des fonctions spécialisées au sein des entités. En troisième lieu, une entité indépendante et dédiée est en charge des travaux de conception et de suivi de la mise œuvre des contrôles.
- Le Contrôle Périodique est assuré au moyen de missions, par des ressources autres que celles intervenant dans le Contrôle Permanent. Il est exercé par l'Audit Interne et l'Inspection.

Le Conseil de Surveillance procède, au moins une fois par an, à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne.

Al Barid Bank dispose de chartes d'audit interne, de conformité et de contrôle interne validées par les instances de gouvernance, qui spécifient notamment les principes généraux, les missions, les attributions et les moyens alloués à ces fonctions.

### 2-3 Niveaux de Contrôle

L'architecture générale du Contrôle Interne est structurée en quatre niveaux :

- niveau 1 : Contrôles effectués par les opérationnels (Autocontrôle) ;

- niveau 2 : Contrôles effectués par les responsables hiérarchiques, les contrôleurs du réseau et les contrôleurs internes des fonctions centrales

- niveau 3 : Contrôles/travaux effectués par les structures dédiées au pilotage du contrôle permanent (Conformité)

- niveau 4 : Contrôles effectués par les structures dédiées au contrôle périodique (Audit et Inspection)

En outre, l'ensemble des processus de la Banque est organisé de manière à assurer, au long de toutes les étapes, une totale indépendance entre les unités opérationnelles chargée de l'exécution des opérations et les unités qui assurent la validation et la comptabilisation.

### 3-3 Moyens mis à la disposition des différents organes en charge du contrôle interne

#### Moyens humains :

Les différents organes du contrôle interne sont dotés de moyens humains dédiés leur permettant d'assurer leurs missions dans des conditions adéquates.

#### Moyens techniques :

Al Barid Bank dispose d'une solution progicielle de « gestion des risques, contrôle, et audit interne » conformément aux exigences réglementaires. Cette solution permet la gestion du référentiel des Risques et contrôles de façon automatisée et sécurisée, de garantir la bonne exécution des plans d'audit et de contrôle et l'enregistrement des résultats d'interventions et de produire des indicateurs et reporting destinés aux instances de gouvernance de la Banque.

D'autres outils d'information et de pilotage, notamment ceux du contrôle de gestion sont mis en place pour mesurer les risques et la rentabilité.

### 4- Gestion des principaux risques de la Banque :

Sur base consolidée, la répartition des risques pondérés par nature est fournie dans le tableau ci-dessous :

	30.06.2020	31-12-2019	Var. en KMAD	Var. en %
Risque de crédit	6 503 905	5 158 450	1 345 455	29,08%
Risques de marché	7 829 628	5 638 494	2 191 134	38,86%
Risques Opérationnels	3 505 453	3 318 745	186 708	5,63%
<b>Total risques ponderes</b>	<b>17 838 985</b>	<b>14 115 689</b>	<b>3 723 296</b>	<b>26,38%</b>

### 4-1 Risques de crédit

#### Politique de crédit

En matière de crédit, Al Barid Bank a pour politique d'adresser le segment des particuliers en leur offrant une gamme complète de produits composée de l'avance sur salaire, du crédit immobilier et du crédit à la consommation.

L'avance sur salaire est gérée en interne. Tandis que la gestion des crédits à la consommation et immobiliers sont sous-traités chez des partenaires de référence (SOFAC pour le crédit à la consommation et WAFAIMMOBILIER pour le crédit immobilier).

Al Barid Bank octroie les crédits à l'ensemble des catégories socio-professionnelles (salariés, fonctionnaires de l'Etat, Marocains résidents à l'étranger (MRE), les clients à revenus irréguliers ou modestes éligibles au FOGARIM), ...etc).

Les plafonds des crédits, les règles d'octroi et les garanties exigées sont fixés dans des fiches-produits.

Al Barid Bank a mis en place, en conformité avec les exigences réglementaires, un dispositif de gestion des risques de crédit ayant pour objectif de préserver la santé et la qualité de l'ensemble des créances détenues sur les particuliers.

Ce dispositif se caractérise par les éléments suivants :

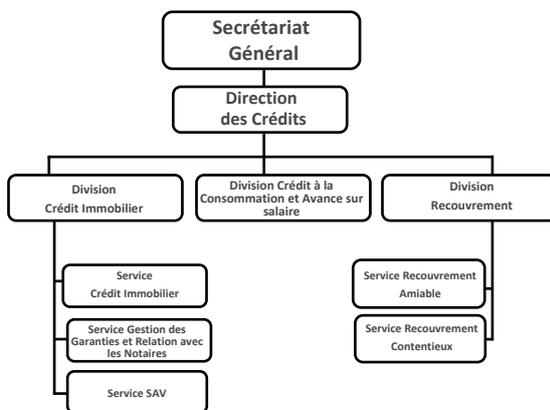
- Une séparation nette entre les entités en charge du montage des dossiers de crédit, de l'octroi et de la gestion des risques de crédit ;
- Une analyse-risque détaillée des demandes de crédit avant octroi ;
- Une couverture des risques par les garanties (garanties hypothécaires pour le Crédit immobilier, délégations d'indemnité d'assurance en cas de décès...);
- Des plafonds par bénéficiaire de crédits ;
- Une tarification des crédits indexée sur le profil de risque des emprunteurs et la durée des prêts ;
- Un système de délégation de pouvoirs de signature pour l'octroi des crédits ;
- Une analyse du comportement et comptes des clients post-octroi des crédits ;
- Un dispositif de gestion des crédits sensibles ;
- Une gestion réactive du recouvrement amiable ;
- Une gestion rigoureuse du contentieux.

Les dossiers de crédit contiennent l'ensemble des pièces justificatives exigées par la réglementation de la banque centrale et qui permettent de s'assurer de la solvabilité du client préalablement au déblocage des crédits. Ces dossiers sont revus périodiquement pour s'assurer de leur exhaustivité.

### Organisation de la fonction crédits

La Direction Crédit est rattachée au Pôle Marketing et Développement Commercial. Elle est organisée en 3 divisions.

### Organigramme de la Direction des Crédits



Les entités en charge du suivi et de la gestion du risque de crédit sont les suivantes :

### En matière de crédit immobilier :

Le prestataire Wafa Immobilier assure la gestion du crédit immobilier pour le compte d'Al Barid Bank. Cette gestion pour compte porte sur différents volets : l'étude-risque, la gestion des garanties, le recouvrement...etc.

Les autorisations des dossiers de crédit immobilier relèvent de la responsabilité des entités suivantes et ce, selon les niveaux de délégations en place au sein de la Banque :

- Le prestataire Wafa Immobilier ;
- La Direction des Crédits d'Al Barid Bank ;
- Le Pôle Marketing et Développement Commercial de la Banque ;
- Le Directoire au-delà d'un seuil interne.

Le Service Risques de Crédit qui relève du Risk Management d'Al Barid Bank est l'entité en charge du suivi du risque de crédit. Il émet des avis-risques sur les règles d'octroi, suit la qualité des engagements de la banque à travers le calcul et le monitoring d'indicateurs de risques de crédit (impayés, coûts du risques...etc) et émet des recommandations pour maintenir la qualité du portefeuille crédits de la banque.

Conformément aux exigences réglementaires et aux bonnes pratiques, le Risk Management est indépendant des entités d'octroi des crédits (en l'occurrence la Direction des Crédits) ce qui garantit une impartialité parfaite dans l'émission de recommandations.

### En matière de crédit à la consommation :

Le prestataire SOFAC assure la gestion du crédit à la consommation pour le compte d'Al Barid Bank. Cette gestion porte sur les différentes étapes de la chaîne de traitement des crédits à la consommation : l'étude-risque, le recouvrement...etc.

Un système de délégation de pouvoirs d'autorisation des dossiers de crédit à la consommation a été mis en place. Ces pouvoirs sont octroyés, en fonction des montants des crédits, aux entités suivantes :

- La plateforme SOFAC ;
- La Direction des Crédits ;
- Le Pôle Marketing et Développement Commercial ;
- Le Directoire au-delà d'un seuil interne.

Le Service Risques de Crédit qui relève du Risk Management d'Al Barid Bank est l'entité en charge du suivi du risque de crédit. Il émet des avis-risques sur les règles d'octroi, suit la qualité des engagements de la banque à travers le calcul et le monitoring d'indicateurs de risques de crédit (impayés, coûts du risques...etc) et émet des recommandations pour maintenir la qualité du portefeuille crédits de la banque. Conformément aux exigences réglementaires et aux bonnes pratiques, le Risk Management est indépendant des entités d'octroi des crédits (en l'occurrence la Direction des Crédits) ce qui garantit une impartialité parfaite dans l'émission de recommandations.

### En matière d'avances sur salaires :

L'autorisation des dossiers avances sur salaires incombe selon les montants en jeu et les délégations de pouvoirs définies aux entités suivantes :

- Les Directions Régionales ;
- La Direction des Crédits ;
- Le Pôle Marketing et Développement Commercial.

Le Risk Management d'Al Barid Bank (à travers le Service Risques de Crédit) est l'entité en charge du suivi du risque lié aux avances sur salaires.

### En matière de gestion des dépassements non autorisés sur compte :

- Le Service Risques de Crédit qui relève du Risk Management : effectue un suivi quotidien des comptes enregistrant des dépassements non autorisés. Il identifie les anomalies ayant conduit à ces dépassements, remonte les alertes quotidiennes aux entités concernées et met en place en concertation avec les directions concernées des plans d'action pour corriger ces anomalies.

- La Division Recouvrement : cette Division est responsable du recouvrement des créances nées des dépassements non autorisés.

### Procédures de traitements des crédits :

L'activité-crédit est encadrée par des procédures internes fixant les processus de traitement de ces crédits depuis la réception de la demande du client jusqu'à la clôture du dossier en passant par la gestion des événements SAV (rachats, changement de durée de remboursement...etc), le recouvrement et la délivrance de la main levée.

### Centralisation des risques :

Al Barid Bank dispose d'une seule filiale, en l'occurrence Barid Cash qui est un établissement de paiement. Al Barid Bank étant la seule entité du groupe Barid Al Maghrib habilitée à distribuer les crédits à la clientèle, les seuls engagements (crédits) du groupe sont portés par Al Barid Bank. Celle-ci dispose d'un système d'information lui permettant d'avoir une visibilité, à tout moment sur l'ensemble des engagements et produits d'un client donné.

De plus, aucun dossier de crédit (Crédit Immobilier ou Crédit à la Consommation) ne dépasse %5 des fonds propres de la banque, ce qui dénote de la faible exposition au risque de concentration du crédit aux particuliers au niveau d'Al Barid Bank.

### Système de notation :

Pour mieux évaluer les risques liés à l'octroi des crédits, et mieux apprécier le profil risque des demandeurs de crédit, Al Barid Bank s'appuie sur un système de scoring.

Pour le Crédit à la Consommation, un nouveau modèle de Scoring a été déployé en 2017. Cette grille a été développée sur la base des données historiques des clients de la banque de 2011 à 2015. Ce scoring tient compte, notamment, des critères suivants :

- Durée du prêt ;
- Montant du prêt / Revenu ;
- Age client ;
- Sexe Client ;
- Situation au logement ;
- Ancienneté dans l'emploi Client ;
- Catégorie Profession client x Minimum Vital ;
- Nombre d'impayés sur les 12 derniers mois.

Ce modèle de Scoring est évalué à travers l'indice de Gini ainsi que l'indice de stabilité.

Pour le Crédit Immobilier, AL BARID BANK s'appuie sur l'expertise de son partenaire Wafa Immobilier qui est responsabilisé contractuellement sur un coût du risque cible. Chaque demande de crédit immobilier fait l'objet d'une étude-risque détaillée appuyée par le rapport de solvabilité du client demandeur. Le financement du prêt immobilier donne lieu à l'inscription d'une hypothèque de premier rang en faveur d'Al Barid Bank.

Notons qu'Al Barid Bank utilise également le scoring de comportement du Crédit Bureau qui lui permet d'avoir une idée du comportement de ses clients auprès de l'ensemble des établissements de la place.

### Provisionnement des créances en souffrance :

Le provisionnement des créances en souffrance se fait conformément à la circulaire 19/G de la banque centrale. Le processus de déclassement des créances en souffrance est déroulé trimestriellement en associant l'ensemble des acteurs concernés (notamment réseau, crédits, recouvrement, risques, juridique, contentieux, comptabilité, traitements et SI) avec la validation du Directoire.

### Périodicité de revue des dossiers de crédit :

Les dossiers de crédit sont revus à chaque fois que les circonstances l'exigent et au minimum une fois pas an.

**Ratio de solvabilité :** A fin juin 2020, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'élève à :

	30.06.2020	31-12-2019
Ratio T1	9,18 %	10,29 %
Ratio T2	4,10 %	4,94 %
Ratio de solvabilité	13,28 %	15,24 %

Sans les dispositions transitoires, le ratio de solvabilité à fin juin 2020 s'élèverait à 13,20% versus 15,09% à fin décembre 2019.

A fin juin 2020, le montant des risques pondérés de crédit, sur base consolidée, s'élève à 6 503 905 KDH comme le montre le tableau suivant :

	30.06.2020	30.12.2019	Variation en KMAD	Variation en %
<b>RISQUES DE CREDIT</b>	6 503 905	5 158 450	1 345 455	29,08 %

### Approbation par le Conseil de Surveillance :

Le dispositif de gestion des risques de crédit est approuvé par le Comité des Risques. Il est à noter que l'exposition aux risques de crédit est régulièrement portée à la connaissance des organes de gouvernance (Conseil de Surveillance et le Comité des Risques qui en est l'émanation) pour les tenir informés de l'évolution du profil de risques de la Banque.

Le tableau ci-dessous renseigne sur la répartition du risque de crédit par catégorie d'exposition, sur base consolidée.

Catégorie d'exposition	30.06.2020		31.12.2020		Variation en KMAD
	actifs pondérés	engagements en Fonds propres	actifs pondérés	engagements en Fonds propres	
Risque souverain	-	-	-	-	-
Risque établissements de crédit	504 064	40 375	14 015	1 121	490 049
Risque sur les entreprises	236 235	18 899	346 281	27 702	110 046
Risque sur la clientèle de détail	2 756 827	220 547	2 627 721	210 218	129 116
Risque autres actifs	3 006 769	240 541	2 170 434	173 635	836 335
Total risques de crédit pondérés	6 520 905	520 512	5 158 450	412 676	1 345 455

Comme Al Barid Bank n'a pas d'exposition sur des contreparties à l'étranger, l'ensemble de ses risques pondérés sont logés au Maroc.

### 4-2 Risque de concentration

Le risque de concentration est mesuré au travers des ratios de division des risques par contrepartie ou groupe de contreparties appartenant à un même groupe d'intérêt.

Al Barid Bank veille au respect des coefficients maximum de division des risques fixés par la banque centrale ainsi que des limites-risques internes. Ainsi, à fin juin 2020, la Banque n'enregistre aucun dépassement du CMDR.

L'état B23 (repris ci-après), présente les contreparties dont les engagements pondérés sont supérieurs ou égaux à 10% des fonds propres de la Banque.

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Dont Titres de créances et Titres de propriété	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ANC et déductions
14	5 513 894	-	3 473 708	-	-	4 191 864

### 4-3 Risques de marché

Du fait de la détention de positions en devises et d'un portefeuille de transaction et de placement, Al Barid Bank est exposée au risque de change et au risque de taux.

**Le risque de taux** est le risque de variation de la valeur des positions ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier inclus dans le portefeuille de négociation du fait de l'évolution défavorable des taux d'intérêts sur le marché.

**Le risque de change** correspond au risque de pertes sur positions de change du fait de l'évolution défavorable des cours de change sur le marché.

Si la gestion des opérations de marché relève de la salle des marchés, le suivi des risques de marché est réalisé par une entité indépendante : à savoir le Service Risques de Marché relevant de la Division Risk Management.

### Organisation de la salle des marchés :



### Politique de placement de la Banque

La banque a pour politique de placement de privilégier les titres les plus liquides et les moins risqués. Ainsi le portefeuille titres de la Banque est composé majoritairement de bons du trésor et de titres garantis par l'Etat. La Banque dispose également de titres de la dette privée sélectionnés avec la plus grande prudence après une analyse-risque rigoureuse.

La politique de placement de la Banque détaille l'univers de placement, les limites-risques...etc.

Actuellement l'univers de placement autorisé est composé de bons du Trésor, d'obligation et TCN et de parts d'OPCVM monétaires, obligataires et diversifiés.

Le placement dans des actions ou dans des parts d'OPCVM actions sont interdits.

### Système de surveillance et de mesure du risque de marché

AL BARID BANK dispose d'une politique globale de gestion des risques, formalisée et validée par le Directoire et le Conseil de Surveillance, qui détaille la manière de gérer l'ensemble des risques encourus par la banque, notamment les risques de marché.

Le risque de taux et le risque de change sont les principaux risques auxquels Al Barid Bank est exposée. Leur suivi est assuré par le Service Risques de Marché, rattaché à la Division Risk Management.

Le risque de taux découle des placements réalisés directement par la Direction Activités de Marché et ceux réalisés par les différents organismes mandatés par la Banque.

Chaque opération de placement envisagée par la salle des marchés est précédée par une analyse du risque inhérent à ladite opération et n'est réalisée qu'après approbation du Directoire ou du Comité ALM et Placement. Des limites-risques fixées par le Directoire et validées par le Conseil de Surveillance, encadrent les différentes prises de position ; Ces limites sont déclinées par instrument, par contrepartie, par transaction, par intervenant... Le contrôle du respect des limites est effectué par le Service Risques de Marché qui relève de la Division Risk Management.

Les placements réalisés par les mandataires, quant à eux, sont encadrés par des contrats de mandats de gestion, précisant la nature des actifs et les taux de rendement minimum garantis ou espérés. La mesure du risque de taux se fait au travers du calcul des sensibilités et durations du portefeuille ainsi qu'à travers la conduite de stress-tests mesurant l'impact de la variation des taux d'intérêt sur sa valorisation globale. L'évolution de la courbe des taux et son impact sur la valorisation du portefeuille des bons du Trésor, des titres de créances négociables et des parts d'OPCVM monétaires et obligataires sont suivis régulièrement.

Pour l'encadrement du risque de change, des limites risques sont fixées : limite de position par devise, limite de position globale, etc.

La Division Risk Management assure un suivi quotidien de la position change de la Banque et s'assure du respect des limites fixées.

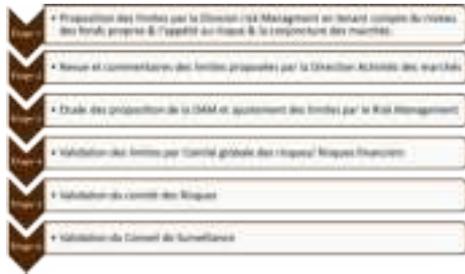
Al Barid Bank a opté pour la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre de cette catégorie de risques.

## Système de limites

Comme susmentionné, l'ensemble des activités de marché de la Banque est encadré par un set de limites-risques.

### Procédure d'élaboration des limites :

Pour établir et valider ces limites, le processus suivant doit être respecté :



Ces limites sont révisables à chaque fois que les circonstances l'exigent et au minimum une fois par an. Pour valider d'éventuelles nouvelles limites sur l'activité de marché, tout le processus décrit au-dessus doit être respecté.

### Nature des limites établies :

- Limite par portefeuille ;
- Limite par contrepartie ;
- Limite du risque de taux ;
- Limite du risque de change ;
- Limites Prêts/Emprunts de Trésorerie & Prêt à Blanc ;
- Limite par établissement financier.

### Monitoring des positions et des limites et gestion des dépassements

- Le monitoring des dépassements intra journalier se fait au niveau du Middle office de la Direction Activités de Marché.
- Le suivi des utilisations/limites est réalisé quotidiennement à travers le contrôle des Reportings adressés par la Direction Activités des marchés.
- Tout dépassement d'une limite risque de marché doit faire l'objet d'une demande préalable d'accord de dépassement adressé au Directoire.
- Les notifications de dépassement non autorisé sont adressées à la Direction Activités des marchés pour une régularisation sans délai.

### Outils de gestion des risques

Un système informatique de gestion des opérations de marché (DIAPASON) est en cours d'implémentation par la Banque, ce système inclut un modèle risques permettant de suivre les positions de la banque, le respect des limites, la gestion des alertes et la production de reportings risques variés.

### Scénarios de crise

Semestriellement, la Banque met en œuvre un programme de stress-tests pour mesurer la résistance de la banque à des chocs extrêmes mais plausibles, notamment l'évolution défavorable des paramètres du marché. Les scénarii de choc pris en compte sont les suivants :

#### • Pour le Portefeuille des bons du Trésor :

**Scénario :** Hausse de 50 points de base de la courbe des taux en translation uniforme.

**Scénario :** Hausse de 100 points de base de la courbe des taux en translation uniforme.

#### • Pour le portefeuille de la dette privée (Emetteurs financiers privés)

**Scénario :** Hausse de 50 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 50 points de base.

**Scénario :** Hausse de 100 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 75 points de base.

#### • Pour le portefeuille de la dette privée (Emetteurs non financiers privés) :

**Scénario :** Hausse de 100 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 100%.

**Scénario :** Hausse de 200 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 200%.

#### • Pour le portefeuille des OPCVM obligataires :

**Scénario :** Baisse de 2,5% de la valeur liquidative.

**Scénario :** Baisse de 5% de la valeur liquidative.

#### • Pour le portefeuille des OPCVM monétaires :

**Scénario :** Baisse de 1% de la valeur liquidative.

**Scénario :** Baisse de 2% de la valeur liquidative.

#### • Choc sur le marché des changes :

**Scénario :** Appréciation ou dépréciation de 10% de la valeur du Dirham par rapport à l'Euro / au Dollar Américain.

**Scénario :** Appréciation ou dépréciation de 15% de la valeur du Dirham par rapport à l'Euro / au Dollar Américain.

Les résultats des stress-tests sont globalement satisfaisants. Ils sont régulièrement portés à la connaissance des organes de gouvernance de la Banque.

### Approbation par les organes de gouvernance :

Le dispositif de gestion des risques de marché est approuvé par le Comité des Risques. Il est à noter que l'exposition aux risques de marché (risques de taux, risques de change...) est régulièrement portée à la connaissance des organes de gouvernance (Conseil de Surveillance et le Comité des Risques qui en est l'émanation) pour les tenir informés de l'évolution du profil de risques de la Banque.

Au 30.06.2020, le montant des risques pondérés de marché, sur base consolidée, s'élève à :

	30.06.2020	30.12.2019	Variation en KMAD	Variation en %
<b>RISQUES DE MARCHÉ</b>	7 829 628	5 638 494	2 191 134	38,86%

La déclinaison des risques de marché par nature est fournie par le tableau suivant :

	30.06.2020	30.12.2019	Variation en KMAD	Variation en %
Risque de change pondéré	161 674	41 990	119 684	285%
Risque de taux pondéré	7 667 954	5 596 505	2 071 449	37%
<b>Total risques de marché pondérés</b>	<b>7 829 628</b>	<b>5 638 494</b>	<b>2 191 134</b>	<b>39%</b>

Concernant le risque de taux, il est composé :

- du risque général qui est calculé selon la méthode de l'échéancier
- et du risque spécifique :

	30.06.2020	31.12.2019	variation en KMAD	Variation en %
Exigences en fonds propres au titre du risque général de taux	370 473	253 506	116 967	46%
Exigences en fonds propres au titre du risque spécifique de taux	242 963	194 215	48 748	25%
Exigences en fonds propres au titre du risque de taux	613 436	447 720	165 716	37%
<b>Risques pondérés de taux</b>	<b>7 667 954</b>	<b>5 596 505</b>	<b>2 071 449</b>	<b>37%</b>

Les limites d'encadrement du risque de change intègrent la position par devise, la position globale, la position courte et la limite de stop loss. Elles sont déterminées sur la base des limites réglementaires.

Les limites sont fixées pour chaque type d'exposition par le Conseil de Surveillance, via le Comité des Risques. Elles peuvent être révisées en fonction des besoins des lignes de produits et de l'évolution des marchés.

Conformément aux meilleures pratiques de la profession, Al Barid Bank a instauré un système de stop loss par produit qui repose sur la clôture immédiate d'une position générant une perte à l'atteinte d'un niveau prédéterminé.

Le Contrôle des risques de marché se fait en procédant à la comparaison des différentes mesures de risques avec les limites correspondant dont le respect incombe en permanence aux lignes de produits de la Salle des Marchés.

Les fonctions de contrôle relatives au suivi des risques de marché sont principalement assurées par les entités Middle Office & Risk Management de la Banque ;

Les entités Middle Office & Risk Management sont indépendantes du Front Office.

La politique de gestion des risques de marché est mise en œuvre comme suit :

- Identification des risques
- Evaluation des risques
- Maîtrise des risques
- Gestion opérationnelle des risques
- Surveillance des risques
- Reporting des risques

### 4-4 Risques Opérationnels :

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant «un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Le dispositif mis en place pour gérer les risques opérationnels se base sur des procédures opérationnelles écrites qui prévoient pour chaque activité la sécurité des transactions, la séparation des fonctions et l'efficacité du traitement des opérations.

Il se base également sur l'application des règles comptables découlant du plan comptable des établissements de crédit, la justification des comptes et la préservation de la piste d'audit.

Le processus de gestion des risques opérationnels est composé des principales étapes suivantes :

- Identification des risques
- Evaluation des risques en termes d'occurrence et d'impact financier
- Maîtrise des risques à travers la mise en place d'actions d'atténuation
- Suivi et reporting

La Banque dispose d'un Plan de Secours Informatique (PSI) avec un site de back-up distant qui prévoit, en cas de sinistre, le basculement des activités sur ce site en réduisant les délais de réplication, le basculement des lignes téléphoniques, et le redéploiement des équipes.

La sécurité des systèmes d'information de la Banque est coordonnée par une Direction dédiée indépendante incluant un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI).

La Direction des Normes et Sécurité des Systèmes d'Information veille au respect des normes en la matière et conduit les réalisations y afférentes : formation et sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs de la Banque, test d'intrusion, etc. Elle coordonne la mise en œuvre des différentes actions entreprises dans le cadre des opérations de suivi et de contrôle, ainsi que les projets renforcement de la sécurité du SI (normes & standards, traçabilité, habilitations, audits et contrôle, secours informatique, sécurité opérationnelle).

Les principales briques du dispositif de gestion des risques opérationnels sont les suivantes :

- Une cartographie des risques couvrant l'ensemble des activités métiers et supports de la banque. Cette cartographie des risques est mise à jour régulièrement pour intégrer les risques liés aux nouvelles activités et/ou engendrés par des changements réglementaires ou de process ;
- Des plans d'atténuation des risques déclinés par activité/direction ;
- Un dispositif de collecte des incidents opérationnels permettant de remonter l'ensemble des pertes subies et de suivre ces incidents jusqu'à leur résolution/clôture définitive ;
- Un plan de continuité d'activité permettant à la banque de faire face à des événements exceptionnels entravant la bonne marche de ses activités ;
- Un reporting-risque opérationnel permettant de renseigner le top management et l'ensemble des entités concernées sur l'évolution du profil de risque opérationnel de la banque
- Un suivi des activités externalisées

A fin juin 2020, le montant des risques opérationnels pondérés, sur base consolidée, s'élève à :

	30.06.2020	30.12.2019	Variation en KMAD	Variation en %
<b>RISQUES OPERATIONNEL</b>	3 505 453	3 318 745	186 708	5,63%

## 5- Risques de liquidité et de taux dans le portefeuille bancaire

Al Barid Bank veille en permanence à la conservation d'un stock d'actifs liquides lui permettant de faire face à tout moment à ses engagements. Elle veille aussi à maintenir de bonnes relations avec les principaux acteurs du marché.

Le risque de liquidité est mesuré au travers du calcul des gaps de liquidité, du ratio réglementaire de liquidité ainsi qu'à travers la réalisation d'un ensemble de stress-tests de liquidité.

Au 30/06/2020, Al Barid Bank confirme le respect du ratio de liquidité prescrit par Bank Al-Maghrib. Il se situe à 992,7% pour une limite réglementaire fixée à 100% .

La Banque effectue régulièrement des prévisions de liquidité et de trésorerie intégrant différentes hypothèses d'évolution des activités et des scénarii d'évolution des marchés pour s'assurer de l'efficacité des mesures prises et ajuster les plans d'action en continu.

Le risque de taux est mesuré à travers la mesure de l'impact d'un choc de taux sur les résultats et le PNB de la banque et sur sa valeur économique.

Le tableau suivant présente, à fin juin 2020, l'incidence potentielle d'une hausse des taux de 200 points de base, sur une période de 12 mois (court terme), sur le revenu net d'intérêt.

	Jun 2020	Décembre 2019
<b>Impact sur le bénéfice (en millions de dirhams)</b>	53	12
<b>Par rapport au produit net bancaire</b>	2,88%	0,71%

## 6- Risque global de taux d'intérêt

### Risque structurel de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est l'un des risques les plus importants encourus par les banques. Il découle de la nature de l'activité de banque avec la transformation des ressources essentiellement à vue ou à court terme (non échancées), en emplois à long terme essentiellement à taux fixe. Cette transformation n'étant pas adossée parfaitement génère un risque de taux qui doit être identifié, mesuré suivi et couvert.

### Dispositif de gestion du risque global de taux

Le processus d'évaluation et de contrôle du niveau général du risque global de taux s'opère :

- une fois par trimestre à l'arrêt des états de synthèse ;
- en adossement au processus de planification (à moyen terme, orientations stratégiques et plans de développement) ou de budget (projection à court terme), permettant d'accompagner ces processus et de prendre en compte les évolutions des activités et du bilan de la Banque ;

- à l'occasion des changements importants portant sur les produits ou la tarification pour en évaluer les impacts.

Ce dispositif de surveillance repose sur :

- une méthodologie d'évaluation basée sur l'approche des gaps (impasses). Cela se traduit par une classification des actifs et passifs selon leur profil d'échéance et de taux (fixe ou variable), en tenant compte des facteurs de durée résiduelle et de comportement futur selon les conventions d'écoulement de la Banque.
- un système de reporting trimestriel à l'attention du Comité ALM sur les niveaux d'exposition, les stress tests en termes d'impact sur le PNB et les fonds propres, et l'évolution prévisionnelle des ratios prudentiels.
- un système de limites en termes d'impact des risques, par rapport au PNB et aux fonds propres, validé par le Comité ALM.

La gestion du risque de taux d'intérêt d'Al Barid Bank vise à immuniser les marges d'intérêt ainsi que les fonds propres contre l'effet des fluctuations de taux d'intérêt (à la hausse comme à la baisse) :

- sur un horizon à court terme, la politique de gestion du risque de taux a pour objectif d'immuniser les marges d'intérêt suite à une variation brutale des taux d'intérêt sur le même horizon ;
- sur le long terme, la politique de gestion du risque de taux a pour objectif de réduire la sensibilité de l'ensemble des éléments du bilan de la banque sur tout l'horizon.

L'exposition au risque de taux d'intérêt global est présentée au Comité ALM de la banque (ALCO) qui se tient à fréquence régulière et qui permet de prendre les décisions permettant de maîtriser ce risque. Celui-ci :

- valide l'ensemble des éléments du dispositif, principalement les conventions d'écoulement de l'ensemble des postes du bilan qui sont révisées périodiquement ou à l'occasion de changement de produit ou de tarification ;
- examine les positions de risque de taux sur base trimestrielle, et assure un suivi en termes d'impasses de taux et de sensibilités à court terme ou à long terme ;
- s'assure du respect des limites et de la réalisation des actions prises pour réduire les gaps et sensibilités ;
- décide des actions à entreprendre en termes d'instruments, de durées, de type de taux et des opérations de couverture si nécessaire.

### Mesure et suivi du risque global de taux

Al Barid Bank utilise plusieurs indicateurs pour mesurer le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire (hors activités trading). Il s'agit principalement de :

Les impasses de taux (différence entre flux actifs et flux passifs) par maturité : Celles-ci consistent à déterminer les échéanciers en taux de l'ensemble des actifs, passifs à taux fixes ou révisables :

- jusqu'à la date de révision du taux pour les opérations à taux révisables;
- jusqu'à la date contractuelle pour les transactions à taux fixes ;
- et suivant des conventions appuyées sur des modèles pour les éléments sans échéance contractuelle.

**La sensibilité de la marge d'intérêt** aux variations des taux d'intérêt qui permet de mesurer l'impact d'une variation de la courbe des taux sur les revenus d'intérêt (marge d'intérêt) de la banque à court terme (exercice en cours) et ce dans divers scenarii de stress.

**La sensibilité de la valeur économique du bilan** à une variation de taux qui permet de mesurer l'impact sur l'ensemble du bilan de la banque d'une variation de la courbe des taux sur tout l'horizon.

Au 30 juin 2020, les impasses de taux se présentent comme suit :

(en milliards DH)	0-1 an	de 1 à 10 ans	plus de 10 ans
Flux Actifs	40	6	6
Flux Passifs	38	20	0
GAP de taux	+2	-14	+6

Des simulations de différents scénarios de choc de taux sont effectuées pour déterminer l'impact de tels scénarios sur la marge nette d'intérêt et sur la valeur économique des fonds propres.

Au 30 juin 2020, la sensibilité pour 200 bps de choc parallèle des taux est de 53,4 MDH, soit 2,88% sur la marge d'intérêt prévisionnelle et de 40,1 MDH, soit 1,78% des fonds propres réglementaires.

Les impasses de taux et les résultats des stress tests sont présentés en Comité ALM qui décide des mesures de gestion et de couverture à prendre.

## 7- Risques de non-conformité

Le dispositif de Conformité mis en place a pour objectif la maîtrise du risque de non-conformité au sein de la Banque. Ce risque se définit comme étant « le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de conduite ».

Le dispositif de Conformité d'Al Barid Bank est piloté par la Division Conformité qui a pour principales missions : définir et coordonner la stratégie de la Banque en matière de gestion des risques de non-conformité.

Sur le plan organisationnel, la Division Conformité est une structure indépendante, rattachée au Directoire. Elle comprend un service anti-blanchiment international, un service lutte anti-blanchiment national, un service veille réglementaire et un service déontologie.

Les dispositifs de gestion du risque de non-conformité reposent sur :

- un référentiel de politiques, circulaires et procédures actualisé couvrant le périmètre de la conformité ;
- des outils automatisés permettant notamment le filtrage et le profilage de la clientèle et de ses opérations ;
- un dispositif de sensibilisation et de formation sur les thématiques de déontologie et de lutte contre le blanchiment des capitaux au profit du personnel ;
- une proximité des métiers et entités de la Banque dans la conformité des processus.

Le périmètre d'intervention de la Conformité couvre :

- la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- le contrôle de la conformité légale et réglementaire des activités et métiers ;
- la déontologie et l'éthique, y compris ceux des marchés ;
- le contrôle du respect des normes de gouvernance.

## 8- Ethique et déontologie :

La Conformité groupe est en charge de la gestion du dispositif d'éthique et de déontologie du groupe. A ce titre, elle :

- élabore et diffuse auprès des opérationnels le Code de déontologie groupe ;
- veille au respect des règles de déontologie professionnelle ;
- produit les rapports définis par les autorités en matière d'éthique et de déontologie ;
- organise et met en place des séances de sensibilisation et de formation pour les collaborateurs et dirigeants ;
- prévient et gère les conflits d'intérêt qui peuvent naître notamment dans les relations entre les clients et les salariés ou les organes de direction. Elle s'assure de l'existence d'un dispositif et de procédures de nature à prévenir les conflits d'intérêt en son sein ;
- prévient les cas de corruption à travers notamment la mise en place d'une cartographie dédiée, la formation des cadres et des personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence ;
- prévient et détecte les abus de marché.

## 9- Fonds Propres et Ratio de solvabilité :

Conformément aux exigences réglementaires, Al Barid Bank calcule son ratio de solvabilité sur base sociale et sur base consolidée. Le périmètre de consolidation inclut la filiale BARID CASH détenue à 100% par AL BARID BANK et consolidée par intégration globale.

### 9-1 Les fonds propres de la Banque, sur base consolidée, se présentent comme suit

en KDH	30.06.2020	30.12.2019	Variation en KMAD	Variation en %
Fonds propres de base CET1	1 638 348	1 453 128	185 220	12,75%
Fonds propres de catégorie 1	1 638 348	1 453 128	185 220	12,75%
Fonds propres de catégorie 2	730 574	697 868	32 706	4,69%
Total fonds propres réglementaires	2 368 921	2 150 996	217 925	10,13%

Il est à noter que les fonds propres de catégorie 2 de la Banque intègrent deux dettes subordonnées pour un montant global de 600 MDH. La première s'étale sur une maturité de 10 ans, avec date de jouissance le 20/10/15 et date d'échéance le 20/10/2025. La seconde s'étale également sur une maturité de 10 ans, avec date de jouissance le 29/12/17 et date d'échéance le 29/12/2027.

### 9-2 La composition des fonds propres réglementaires sur base consolidée est détaillée dans les tableaux suivants :

Sur base consolidée, la composition des fonds propres, à fin juin 2020, se présente comme suit :

	30.06.2020	30.12.2019	Variation en KMAD
Capital	1 036 508	1 029 730	6 778
Réserves et RAN	1 053 847	870 758	183 089
Résultat net de l'exercice (+/-) moins dividendes prévus	130 381	131 510	-1 129
Éléments à déduire (immobilisations incorporelles...)	-596 229	-599 631	3 402
Dispositions transitoires (*)	13 840	20 760	-6 920
Fonds propres CET1	1 638 348	1 453 128	185 220
Fonds propres AT1	0	0	0
FP catégorie 1	1 638 348	1 453 128	185 220
Dettes subordonnées et autres éléments	730 574	697 868	32 706
Dispositions transitoires			0
FP catégorie 2	730 574	697 868	32 706
Fonds propres réglementaires	2 368 921	2 150 996	217 925

(\*) les dispositions transitoires correspondent à l'impact de la norme IFRS9

Les éléments déduits des fonds propres de base correspondent aux immobilisations incorporelles.

### 9-3 Pour le calcul des exigences en fonds propres, Al Barid Bank retient les approches suivantes :

Risque Bâlois	Approche retenue par AL BARID BANK
Risque de crédit	Approche standard
Risque de marché	Approche standard/ méthode de l'échéancier pour le risque de taux
Risques Opérationnels	Approche BIA

En application de ces approches, les exigences en fonds propres (EFP) s'élèvent à :

	EN KMAD			
	30.06.2020	31.12.2019	Variation en KMAD	Variation en %
EFP RISQUES DE CREDIT	520 312	412 676	107 636	26%
EFP RISQUES DE MARCHE	626 370	451 080	175 291	39%
EFP RISQUES OPERATIONNELS	280 436	265 500	14 937	6%
TOTAL EFP	1 427 119	1 129 255	297 864	26%

## 9-4 Les ratios de solvabilité et Tier-one, sur base consolidée, se présentent comme suit :

	30.06.2020	31.12.2019
Ratio CET1	9,18%	10,29%
Ratio T1	9,18%	10,29%
Ratio T2	4,10%	4,94%
Ratio de solvabilité	13,28%	15,24%

Sans l'application des dispositions transitoire relatives à la norme IFRS9, les ratios de solvabilité de la banque à fin juin 2020 s'élevaient à :

	30.06.2020	31.12.2019
Ratio CET1	9,11%	10,15%
Ratio T1	9,11%	10,15%
Ratio T2	4,10%	4,94%
Ratio de solvabilité	13,20%	15,09%

Le ratio de solvabilité sur base sociale d'Al Barid Bank s'établit à :

	30.06.2020	31.12.2019
Ratio CET1	9,52%	10,59%
Ratio T1	9,52%	10,59%
Ratio T2	4,81%	5,50%
Ratio de solvabilité	14,33%	16,09%

Sur base sociale, les chiffres relatifs aux fonds propres réglementaires et risques pondérés sont fournis dans le tableau ci-dessous :

EN KMAD				
	30.06.2020	31.12.2019	Variation en KMAD	Variation en %
RISQUES DE CREDIT	5 711 016	5 060 499	650 517	12,85%
RISQUES DE MARCHÉ	7 601 283	5 638 494	1 962 789	34,81%
RISQUES OPERATIONNELS	3 346 995	3 151 336	195 659	6,21%
TOTAL RISQUES PONDERES	16 659 294	13 850 329	2 808 965	20,28%
Fonds propres CET1	1 586 025	1 467 326	118 699	8,09%
Fonds propres de catégorie 1	1 586 025	1 467 326	118 699	8,09%
Fonds propres de catégorie 2	801 961	761 124	40 837	5,37%
Total fonds propres réglementaires	2 387 986	2 228 450	159 536	7,16%

## 10- Gestion du capital et adéquation des fonds propres

L'anticipation des besoins en fonds propres est un élément-clé du processus de la planification stratégique de la banque. A l'occasion de l'élaboration de son plan quinquennal de développement, la banque calcule de manière prospective ses besoins en fonds propres en tenant compte du niveau prévisionnel des crédits, des placements et de tout autre élément ayant une incidence sur le ratio de solvabilité. Dans le cadre de son dispositif ICAAP, la banque a pour politique d'avoir un niveau des fonds propres qui couvre l'ensemble des risques encourus et un ratio de solvabilité supérieur aux exigences réglementaires minimales.

L'adéquation des fonds propres par rapport aux activités de la Banque est évaluée à travers un dispositif spécifique (ICAAP) qui intègre l'ensemble des besoins actuels et futurs tels qu'ils découlent des plans de développement. Ce dispositif a été validé par le Conseil de Surveillance de la Banque via le comité des risques et permet de répondre aux exigences réglementaires en la matière.

## 11- Conduite des stress-tests

Un programme de stress-tests a été mis en place par la banque et conduit régulièrement pour tester la solidité de la banque face à des chocs violents mais plausibles. Les résultats de ces stress-tests sont régulièrement portés à la connaissance du Directoire et Conseil de Surveillance et sont communiqués à la Banque Centrale. Globalement, les résultats de ces stress-tests sont satisfaisants sauf pour les chocs multiples.

**12- Ratio de liquidité :** à fin décembre 2020, le ratio de liquidité s'élevait à :

	30.06.2020	30.12.2019
Ratio de liquidité	992,71 %	385,34 %

## 13- Information sur le Capital :

Le capital social s'élevait à 976 771 500 dirhams (neuf cent soixante-seize millions sept cent soixante et onze mille cinq cents dirhams) divisé en 9 767 715 (neuf millions sept cent soixante-sept mille sept cent quinze) actions d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune, toute de même catégorie.

## 14- Rémunération du personnel dirigeant :

Conformément à la politique de rémunération de la Banque, les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas de rémunération au titre de jetons de présence.

La rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre du premier semestre 2020, s'élevait à 11,0 millions de dirhams.

Les prêts accordés à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance et aux membres de direction s'établissent à 34,2 millions de dirhams à fin juin 2020.

## 15- Information sectorielle :

Le marché de la clientèle des Particuliers représente la principale activité de la Banque qui couvre l'ensemble du territoire marocain.

## 16- Information complémentaire :

La filiale Barid Cash de la banque est spécialisée dans les activités de transfert de fonds. Son total bilan s'élevait, au 30 juin 2020, à 159,4 MDH.

## ■ Comptes Sociaux au 30 juin 2020

### Principales méthodes d'évaluation appliquées au 30/06/2020

#### Note de présentation des règles et principes comptables

##### 1- Présentation

Al Barid Bank est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences. Toutes ces entités sont établies au Maroc.

##### 2- Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Al Barid Bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

##### 3-Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des Chèques Postaux

Sont inscrits dans cette rubrique les actifs de trésorerie liquides et réalisables dans l'immédiat.

##### 4- Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

###### Présentation générale :

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
- Créances de trésorerie, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées.

###### Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur dont ci-après les principales dispositions :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
  - 20 % pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

##### 5- Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

##### 6- Portefeuille titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement).

###### 6-1 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

###### 6-2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créance sont comptabilisés coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

###### 6-3 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

###### 6-4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et valorisation ou cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation.

##### 7- Opérations libellées en devises

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

##### 8- Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques généraux sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

##### 9- Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

##### 10- Intérêts et commissions

###### Intérêts :

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts réels dus ou intérêts courus sur les comptes CEN sont calculés individuellement (compte par compte) à chaque arrêté.

###### Commissions :

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

##### 11- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle:

Les engagements de financements donnés en faveur de la clientèle correspondent essentiellement à la partie non utilisée des autorisations de crédit accordées à la clientèle.

**BILAN**

(en milliers de dirhams)

<b>ACTIF</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>2 583 099</b>	<b>2 614 330</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>34 921 443</b>	<b>33 266 459</b>
A vue	2 336 717	1 116 764
A terme	32 584 726	32 149 695
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>9 668 747</b>	<b>7 358 998</b>
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	1 814 875	1 765 478
Crédits et financements participatifs à l'équipement	-	-
Crédits et financements participatifs immobiliers	3 803 478	3 641 088
Autres crédits et financements participatifs	4 050 394	1 952 431
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>16 792 172</b>	<b>12 569 550</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 496 305	6 457 260
Autres titres de créance	2 988 785	3 383 362
Titres de propriété	4 307 082	2 728 928
Certificats de Sukuk	-	-
<b>Autres actifs</b>	<b>2 010 375</b>	<b>2 162 046</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>2 872 742</b>	<b>2 944 238</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 321 004	2 377 881
Autres titres de créance	551 738	566 358
Certificats de Sukuk	-	-
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>50 058</b>	<b>50 058</b>
Participations dans les entreprises liées	50 000	50 000
Autres titres de participation et emplois assimilés	58	58
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
<b>Créances subordonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépôts d'investissement placés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>593 778</b>	<b>597 943</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>296 398</b>	<b>292 899</b>
<b>Immobilisations données en Ijara</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>69 788 812</b>	<b>61 856 522</b>

**BILAN**

(en milliers de dirhams)

<b>PASSIF</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	-	-
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>6 378 959</b>	<b>33 266 459</b>
A vue	269 052	208 622
A terme	6 109 907	2 096 109
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>58 833 759</b>	<b>54 965 264</b>
Comptes à vue créditeurs	24 806 022	21 709 706
Comptes d'épargne	31 863 998	32 337 496
Dépôts à terme	55 102	109 762
Autres comptes créditeurs	2 108 637	808 300
<b>Dettes envers la clientèle sur produits participatifs</b>	-	-
<b>Titres de créance émis</b>	-	-
Titres de créance négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>1 195 997</b>	<b>1 432 689</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>585 246</b>	<b>446 578</b>
<b>Provisions réglementées</b>	-	-
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	-	-
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>615 047</b>	<b>602 633</b>
<b>Dépôts d'investissement reçus</b>	-	-
<b>Ecarts de réévaluation</b>	-	-
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>59 518</b>	<b>52 959</b>
<b>Capital</b>	<b>976 772</b>	<b>976 772</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>1 068 336</b>	<b>943 706</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	-	-
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>75 177</b>	<b>131 189</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>69 788 812</b>	<b>61 856 522</b>

**HORS BILAN**

(en milliers de dirhams)

<b>HORS BILAN</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Engagements donnés</b>	<b>187 096</b>	<b>191 056</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	33 266 459
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	187 096	191 056
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
<b>Engagements reçus</b>	<b>42 780</b>	<b>44 392</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	42 780	44 392
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES**

(en milliers de dirhams)

<b>LIBELLE</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 514 021</b>	<b>1 312 487</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	389 539	33 266 459
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	157 756	145 840
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	245 820	203 989
Produits sur titres de propriété et certificats sukuks	-	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	368 106	351 438
Autres produits bancaires	352 800	235 047
Transferts de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>427 704</b>	<b>396 459</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	63 594	11 765
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	214 543	259 561
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	149 567	125 133
Transferts de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 086 318</b>	<b>916 028</b>
Produits d'exploitation non bancaire	23 142	18 270
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>689 285</b>	<b>661 628</b>
Charges de personnel	333 056	310 286
Impôts et taxes	32 310	31 203
Charges externes	280 674	279 274
Autres charges générales d'exploitation	7 668	10 825
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	35 577	30 040
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>205 907</b>	<b>133 395</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	53 224	46 931
Pertes sur créances irrécouvrables	9	32
Autres dotations aux provisions	152 673	86 431
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>43 618</b>	<b>147 819</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	29 104	28 028
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	14 514	119 791
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>257 886</b>	<b>287 095</b>
Produits non courants	646	2 345
Charges non courantes	55 649	70 059
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>202 882</b>	<b>219 380</b>
Impôts sur les résultats	127 705	95 491
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>75 177</b>	<b>123 889</b>

**ETAT DES SOLDES DE GESTION**

(en milliers de dirhams)

<b>I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>
+ Intérêts et produits assimilés	793 115	726 002
- Intérêts et charges assimilées	278 136	271 326
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>514 979</b>	<b>454 676</b>
+ Produits sur financements participatifs	-	33 266 459
- Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Commissions perçues	368 106	351 438
- Commissions servies	20 516	19 030
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>347 590</b>	<b>332 408</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	155 076	146 508
+ Résultat des opérations sur titres de placement	116 474	17 119
+ Résultat des opérations de change	15 780	19 687
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE</b>	<b>287 329</b>	<b>183 315</b>
+/- Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	510	1 433
- Diverses autres charges bancaires	64 089	55 804
+/- Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 086 318</b>	<b>916 028</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	508	508
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	23 142	18 270
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	689 285	661 628
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>420 683</b>	<b>273 178</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 24 129	- 18 935
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	- 138 668	32 851
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>257 886</b>	<b>287 095</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>- 55 003</b>	<b>- 67 714</b>
- Impôts sur les résultats	127 705	95 491
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>75 177</b>	<b>123 889</b>
<b>II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		
<b>+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>75 177</b>	<b>123 889</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	35 577	30 040
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	133 000	39 000
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	508	508
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	295	-
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	801	-
<b>+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>242 150</b>	<b>192 422</b>
- Bénéfices distribués	-	36 141
<b>+ AUTOFINANCEMENT</b>	<b>242 150</b>	<b>156 281</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

(en milliers de dirhams)

LIBELLE	30/06/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation bancaire perçus	1 514 213	2 695 765
Récupérations sur créances amorties	-	-
Produits d'exploitation non bancaire perçus	23 493	45 285
Charges d'exploitation bancaire versées	427 895	33 266 459
Charges d'exploitation non bancaire versées	55 649	218 624
Charges générales d'exploitation versées	653 708	1 334 697
Impôts sur les résultats versés	127 705	152 678
<b>I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>272 748</b>	<b>211 847</b>
<b>Variation de :</b>		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 1 654 984	- 2 697 948
Créances sur la clientèle	- 2 333 879	- 2 211 661
Titres de transaction et de placement	- 4 222 622	- 521 842
Autres actifs	236 089	301 852
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 074 228	1 120 578
Dépôts de la clientèle	3 868 494	4 052 113
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	- 236 691	399 676
<b>II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>- 269 363</b>	<b>- 160 936</b>
<b>III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION ( I + II )</b>	<b>3 385</b>	<b>50 911</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	412	928
Acquisition d'immobilisations financières	-	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	35 027	100 817
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	-	-
<b>IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 34 616</b>	<b>- 99 889</b>
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	1 617
Emission de dettes subordonnées	-	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-	36 141
<b>V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>- -</b>	<b>34 524</b>
<b>VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ( III + IV + V )</b>	<b>- 31 231</b>	<b>83 501</b>
<b>VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 614 330</b>	<b>2 697 831</b>
<b>VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 583 099</b>	<b>2 614 330</b>

**ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CO** (en milliers de dirhams)**30/06/2020**

	<b>CREANCES</b>	<b>PROVISIONS</b>
CREANCES PRE-DOUTEUSES	49 530	5 840
CREANCES DOUTEUSES	29 515	10 706
CREANCES COMPROMISES	172 329	117 853
<b>TOTAL</b>	<b>251 374</b>	<b>134 398</b>

**ETAT DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

En milliers de Dirhams

	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 514 021</b>	<b>2 695 765</b>	<b>1 312 487</b>

33266459,25

**CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	30/06/2020	31/12/2019
<b>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</b>	<b>499 461</b>	<b>1 023</b>	<b>-</b>	<b>191 350</b>	<b>691 834</b>	<b>1 046 703</b>
<b>VALEURS RECUES EN PENSION</b>	-	-	-	-	-	<b>1 153 430</b>
- au jour le jour	-	33 266 459	-	-	-	1 052 886
- à terme	-	-	-	-	-	100 544
<b>PRETS DE TRESORERIE</b>	-	<b>2 250 000</b>	-	-	<b>2 250 000</b>	-
- au jour le jour	-	2 100 000	-	-	2 100 000	-
- à terme	-	150 000	-	-	150 000	-
<b>PRETS FINANCIERS</b>	-	-	-	-	-	-
<b>CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF</b>	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES CREANCES</b>	-	-	<b>32 049 535</b>	<b>44 344</b>	<b>32 093 879</b>	<b>32 098 060</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>	-	<b>26</b>	<b>385 165</b>	-	<b>385 191</b>	<b>71</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>499 461</b>	<b>2 251 049</b>	<b>32 434 700</b>	<b>235 694</b>	<b>35 420 904</b>	<b>34 298 264</b>

**CREANCES SUR LA CLIENTELE**

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Secteur Public	Secteur Privé			30/06/2020	31/12/2019
		Entreprises Financières	Entreprises non Financières	Autre Clientèle		
<b>CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>196 000</b>	-	-	<b>33 998</b>	<b>229 998</b>	<b>232 195</b>
- Comptes à vue débiteurs	-	33 266 459	-	33 682	33 682	36 110
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
- Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
- Autres crédits de trésorerie	196 000	-	-	317	196 317	196 085
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
<b>CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION</b>	-	-	-	<b>1 581 044</b>	<b>1 581 044</b>	<b>1 530 095</b>
- Crédits à la consommation	-	-	-	1 581 044	1 581 044	1 530 095
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
<b>CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT</b>	-	-	-	-	-	-
- Crédits à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
<b>CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS</b>	-	-	-	<b>3 797 968</b>	<b>3 797 968</b>	<b>3 634 167</b>
- Crédits immobiliers	-	-	-	3 797 968	3 797 968	3 634 167
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	-	<b>3 968 385</b>	-	<b>4 718</b>	<b>3 963 667</b>	<b>1 874 618</b>
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>	-	-	-	-	-	-
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>	<b>235</b>	<b>246</b>	-	<b>9 107</b>	<b>9 588</b>	<b>10 406</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	-	-	-	<b>86 481</b>	<b>86 481</b>	<b>77 517</b>
- Créances pré-douteuses	-	-	-	43 303	43 303	38 217
- Créances douteuses	-	-	-	18 027	18 027	18 386
- Créances compromises	-	-	-	25 151	25 151	20 914
<b>TOTAL</b>	<b>196 235</b>	<b>3 968 631</b>	-	<b>5 503 882</b>	<b>9 668 747</b>	<b>7 358 998</b>

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**

(en milliers de dirhams)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
			Financiers	Non financiers		
<b>TITRES COTES</b>	<b>910 309</b>	<b>-</b>	<b>4 307 082</b>	<b>-</b>	<b>5 217 391</b>	<b>3 579 332</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	33 266 459	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	910 309	-	-	-	910 309	850 404
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	4 307 082	-	4 307 082	2 728 928
<b>TITRES NON COTES</b>	<b>159 103</b>	<b>12 925 043</b>	<b>330 019</b>	<b>1 033 358</b>	<b>14 447 523</b>	<b>11 934 457</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	11 817 309	-	-	11 817 309	8 835 141
OBLIGATIONS	159 103	1 107 734	330 019	1 033 358	2 630 214	3 099 316
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 069 412</b>	<b>12 925 043</b>	<b>4 637 101</b>	<b>1 033 358</b>	<b>19 664 914</b>	<b>15 513 789</b>

**VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT**

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>4 306 586</b>	<b>4 306 586</b>	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	33 266 459	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	4 306 586	4 306 586	-	-	-	-
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>12 487 617</b>	<b>12 485 586</b>	-	<b>789 344</b>	<b>2 031</b>	<b>2 031</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	9 498 336	9 496 305	-	589 878	2 031	2 031
OBLIGATIONS	2 078 476	2 078 476	-	165 748	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	910 309	910 309	-	33 718	-	-
TITRES DE PROPRIETE	496	496	-	-	-	-
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 880 365</b>	<b>2 872 742</b>	-	-	<b>7 623</b>	<b>7 623</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2 328 627	2 321 004	-	-	7 623	7 623
OBLIGATIONS	551 738	551 738	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 674 568</b>	<b>19 664 914</b>	-	<b>789 344</b>	<b>9 654</b>	<b>9 654</b>

**DETAIL DES AUTRES ACTIFS**

(en milliers de dirhams)

<b>RUBRIQUE</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Instruments optionnels</b>	-	-
<b>Opérations diverses sur titres(débiteur)</b>	<b>379</b>	<b>5</b>
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	379	5
<b>Débiteurs divers</b>	<b>1 504 599</b>	<b>1 717 522</b>
- Sommes dues par l'Etat	1 074 051	1 335 822
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
- Sommes diverses dues par le personnel	-	-
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	430 548	381 700
<b>Valeurs et emplois divers</b>	<b>118 014</b>	<b>118 066</b>
- Valeurs et emplois divers	118 014	118 066
<b>Comptes d'ajustement de hors bilan(débiteur)</b>	-	-
<b>Comptes d'écart sur devises et titres(débiteur)</b>	-	-
<b>Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées</b>	-	-
<b>Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées</b>	-	-
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>27 762</b>	<b>27 035</b>
<b>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)</b>	-	<b>4</b>
<b>Produits à recevoir et charges constatées d'avance</b>	<b>195 158</b>	<b>136 582</b>
- Produits à recevoir	108 321	130 920
- Charges constatées d'avance	86 837	5 662
<b>Comptes transitoires ou d'attente débiteurs</b>	<b>164 463</b>	<b>162 832</b>
<b>Créances en souffrance sur opérations diverses</b>	<b>69 430</b>	<b>69 430</b>
<b>Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses</b>	- <b>69 430</b>	- <b>69 430</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 010 375</b>	<b>2 162 046</b>

## TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(en milliers de dirhams)

	Secteur d'activité	Capital en milliers	Taux de participation	Valeur comptable brute	PROVISIONS	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la sté émettrice			PRODUITS INSCRITS AU CPC
							Date de clôture de l'exercice	Situation nette en Milliers	Résultat net en Milliers	
<b>- Participations dans les entreprises liées</b>				<b>50 000</b>	<b>-</b>	<b>50 000</b>			<b>-</b>	
	BARID CASH	Transfert d'argent	100%	50 000	-	50 000			-	
	ECART DE CONVERSION	33 266 459								
<b>- Autres titres de participation</b>										
<b>- Emplois assimilés</b>				<b>58</b>		<b>58</b>				
	SGFG			58		58				
<b>Total Général</b>				<b>50 058</b>	<b>-</b>	<b>50 058</b>				

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

En milliers de Dirhams

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>649 355</b>	<b>5 790</b>	<b>-</b>	<b>655 145</b>	<b>51 411</b>	<b>9 955</b>	<b>-</b>	<b>61 366</b>	<b>593 779</b>
-Droit au bail	-	33 266 459	-	-	-	-	-	-	-
-Immobilisations en recherche et développement	108 661	5 790	-	114 451	46 632	9 913	-	56 545	57 906
-Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	540 694	-	-	540 694	4 779	42	-	4 821	535 873
-Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>673 080</b>	<b>29 237</b>	<b>4 380</b>	<b>697 937</b>	<b>380 182</b>	<b>25 622</b>	<b>4 265</b>	<b>401 539</b>	<b>296 398</b>
<b>-IMMEUBLE D'EXPLOITATION</b>	<b>2 663</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 663</b>	<b>1 984</b>	<b>133</b>	<b>-</b>	<b>2 117</b>	<b>546</b>
Terrain d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation bureaux	2 663	-	-	2 663	1 984	133	-	2 117	546
Immeubles d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>-MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>619 647</b>	<b>29 231</b>	<b>4 380</b>	<b>644 498</b>	<b>378 138</b>	<b>25 457</b>	<b>4 265</b>	<b>399 330</b>	<b>245 168</b>
Mobilier de bureau d'exploitation	96 880	1 241	1 524	96 597	72 794	1 933	1 440	73 287	23 310
Matériel de bureau d'exploitation	36 105	-	405	35 700	27 400	825	400	27 825	7 875
Matériel informatique	111 310	5 374	1 017	115 667	80 413	5 646	1 012	85 047	30 620
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	16 228	-	-	16 228	16 212	16	-	16 228	-
Autres matériels d'exploitation	359 124	22 616	1 434	380 306	181 319	17 037	1 413	196 943	183 363
<b>-AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>50 452</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50 452</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50 452</b>
<b>-IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>	<b>318</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>324</b>	<b>60</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>92</b>	<b>232</b>
Terrain hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	318	6	-	324	60	32	-	92	232
<b>TOTAL</b>	<b>1 322 435</b>	<b>35 027</b>	<b>4 380</b>	<b>1 353 082</b>	<b>431 593</b>	<b>35 577</b>	<b>4 265</b>	<b>462 905</b>	<b>890 177</b>

**PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS**

(en milliers de dirhams)

Immobilisations cédées	Valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Produit de la cession	plus-value de cession	moins-value de cession
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	-	-	-	-	-	-
-Droit au bail						
-Immobilisations en recherche et développement		33 266 459				
-Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
-Immobilisations incorporelles hors exploitation						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 380</b>	<b>4 264</b>	<b>116</b>	<b>412</b>	<b>295</b>	<b>-</b>
<b>-IMMEUBLE D'EXPLOITATION</b>	-	-	-	-	-	-
Terrain d'exploitation						
Immeubles d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
<b>-MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>4 380</b>	<b>4 264</b>	<b>116</b>	<b>412</b>	<b>295</b>	<b>-</b>
Mobilier de bureau d'exploitation	1 524	1 439	85	249	164	-
Matériel de bureau d'exploitation	405	400	5	26	20	-
Matériel informatique	1 017	1 012	5	86	81	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres matériels d'exploitation	1 434	1 413	21	51	30	-
<b>-AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	-	-	-	-	-	-
<b>-IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>	-	-	-	-	-	-
Terrain hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 380</b>	<b>4 264</b>	<b>116</b>	<b>412</b>	<b>295</b>	<b>-</b>

**DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**

(en milliers de dirhams)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>	-	8 542	249 577	5 479	263 597	198 428
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	6 107 737	33 266 459	-	-	6 107 737	2 095 210
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	6 107 737	-	-	-	6 107 737	2 095 210
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
<b>DETTES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF</b>	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES DETTES</b>	-	-	-	5 456	5 456	10 194
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	2 170	-	-	-	2 170	899
<b>TOTAL</b>	6 109 907	8 542	249 577	10 934	6 378 959	2 304 731

**DEPOTS DE LA CLIENTELE**

(en milliers de dirhams)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	33 266 459	630 242	258 721	23 605 259	24 806 022	21 709 706
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	31 663 848	31 663 848	31 935 550
DEPOTS A TERME	-	-	-	54 634	54 634	108 827
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	-	-	2 108 637	2 108 637	808 300
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	200 618	200 618	402 881
<b>TOTAL</b>	<b>311 800</b>	<b>630 242</b>	<b>258 721</b>	<b>57 632 996</b>	<b>58 833 759</b>	<b>54 965 264</b>

**DETAIL DES AUTRES PASSIFS**

(en milliers de dirhams)

<b>RUBRIQUE</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Instruments optionnels vendus	-	-
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	-	-
Dettes sur titres	-	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	-	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-	-
<b>Créditeurs divers</b>	<b>534 110</b>	<b>738 086</b>
- Sommes dues à l'Etat	166 339	203 522
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	1 842	1 537
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	-	-
- Sommes dues au personnel	20 655	27 414
- Fournisseurs de biens et service	345 274	505 613
- Divers autres Créditeurs	-	-
<b>Comptes d'ajustement de hors bilan</b>	-	-
<b>Comptes d'écart sur devises et titres</b>	-	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
<b>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)</b>	<b>91 018</b>	<b>98 757</b>
<b>Charges à payer et produits constatés d'avance</b>	<b>424 646</b>	<b>299 949</b>
- Charges à payer	424 646	299 949
- Produits constatés d'avance	-	-
<b>Comptes transitoires ou d'attente créditeurs</b>	<b>146 223</b>	<b>295 897</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 195 997</b>	<b>1 432 689</b>

**PROVISIONS**

(en milliers de dirhams)

<b>PROVISIONS</b>	<b>Encours au 31/12/2019</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Autres variations</b>	<b>Encours au 30/06/2020</b>
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>200 225</b>	<b>70 143</b>	<b>56 885</b>	<b>-</b>	<b>213 483</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	110 278	33 266 459	29 104	-	134 398
Titres de placement et d'investissement	89 947	16 919	27 781	-	79 085
Titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>446 578</b>	<b>152 673</b>	<b>14 005</b>	<b>-</b>	<b>585 246</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	109 257	133 000	-	-	242 257
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	337 321	19 673	14 005	-	342 989
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>646 803</b>	<b>222 816</b>	<b>70 890</b>	<b>-</b>	<b>798 729</b>

**DETTES SUBORDONNEES**

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTE	APPARENTES				EXERCICE 2019
			ETS. DE CRED. & ASSIM.	ESES FINANCIERE	ESES NON FINANCIERE	AUTRES APPARENTES	
<b>Dettes subordonnées</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dettes subordonnées à durée déterminée</b>	<b>600 000</b>	<b>600 000</b>	-	-	-	-	<b>600 000</b>
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	130 000	130 000	-	-	-	-	130 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	470 000	470 000	-	-	-	-	470 000
<b>Dettes subordonnées à durée indéterminée</b>	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
<b>Intérêts courus à payer</b>	<b>15 047</b>	<b>15 047</b>	-	-	-	-	<b>2 633</b>

**CAPITAUX PROPRES**

(en milliers de dirhams)

<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Encours 31/12/2019</b>	<b>Affectation du résultat</b>	<b>Autres variations</b>	<b>Encours 30/06/2020</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>52 959</b>	<b>6 559</b>	<b>-</b>	<b>59 518</b>
Réserve légale	52 959	6 559		59 518
Autres réserves	-	33 266 459		-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
<b>Capital</b>	<b>976 772</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>976 772</b>
Capital appelé	976 772	-	-	976 772
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
<b>Actionnaires. Capital non versé</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>943 706</b>	<b>124 630</b>	<b>-</b>	<b>1 068 336</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>131 189</b>	<b>- 131 189</b>	<b>75 177</b>	<b>75 177</b>
<b>Total</b>	<b>2 104 626</b>	<b>-</b>	<b>75 177</b>	<b>2 179 803</b>

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE**

(en milliers de dirhams)

<b>ENGAGEMENTS</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	<b>187 096</b>	<b>191 056</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés</b>	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>187 096</b>	<b>191 056</b>
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	187 096	191 056
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
<b>autres titres à livrer</b>	-	-
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	<b>42 870</b>	<b>44 392</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>42 870</b>	<b>44 392</b>
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	42 870	44 392
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
<b>autres titres à recevoir</b>	-	-

**VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE**

(en milliers de dirhams)

<b>Valeurs et sûretés reçues en garantie</b>	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés</b>	<b>Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	4 396 934	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 396 934</b>	-	-

<b>Valeurs et sûretés données en garantie</b>	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus</b>	<b>Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées	611 026	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>611 026</b>	-	-

**VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE**

(en milliers de dirhams)

	<b>D≤ 1 mois</b>	<b>1 mois &lt;D≤ 3 mois</b>	<b>3 mois &lt;D≤ 1 an</b>	<b>1 an &lt;D≤ 5 ans</b>	<b>D&gt; 5 ans</b>	<b>TOTAL</b>
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	150 000,00	-	-	-	-	150 000,00
Créances sur la clientèle	4 004 704	333 498	1 313 188	2 124 834	1 767 961	9 544 185
Titres de créance	-	30 155	530 093	4 298 437	10 296 684	15 155 369
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 154 704</b>	<b>363 653</b>	<b>1 843 281</b>	<b>6 423 271</b>	<b>12 064 645</b>	<b>24 849 554</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 030 672	3 077 065	-	-	-	6 107 737
Dettes envers la clientèle	14 143	22 403	18 089	-	-	54 635
Titres de créance émis	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées	-	-	-	-	600 000,00	600 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 044 815</b>	<b>3 099 468</b>	<b>18 089</b>	<b>-</b>	<b>600 000</b>	<b>6 762 372</b>

**CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE (RISQUES > 10% FP)**

(en milliers de dirhams)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Dont Titres de créances et Titres de propriété	crédits par signature (de financement et de garantie données	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
14	5 533 894	-	3 473 708	-	-	4 191 864

**VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE  
L'HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES**

(en milliers de dirhams)

<b>BILAN</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>ACTIF</b>	<b>253 385</b>	<b>41 990</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	62 035	33 266 459
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	191 350	13 772
Créances sur la clientèle		
Titres de transaction et de placement et d'investissement		
Autres actifs		
Titres de participation et emplois assimilés		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>PASSIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis		
Autres passifs		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		
<b>HORS BILAN</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Engagements donnés		
Engagements reçus		

**MARGE D'INTERET**

(en milliers de dirhams)

<b>DESIGNATION</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>
<b>INTERETS PERCUS</b>	<b>793 115</b>	<b>726 002</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	389 539	376 173
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	157 756	145 840
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	245 820	33 266 459
<b>INTERETS SERVIS</b>	<b>278 137</b>	<b>271 326</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	63 594	11 765
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	214 543	259 561
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>514 978</b>	<b>454 676</b>

**COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICE**

(en milliers de dirhams)

<b>COMMISSIONS</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>
<b>COMMISSIONS RECUES</b>	<b>368 106</b>	<b>351 439</b>
Commissions sur fonctionnement de comptes	135 541	129 842
Commissions sur moyens de paiement	134 659	130 139
Commissions sur opérations sur titres	47	33 266 459
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	621	621
Commissions sur prestations de service sur crédit	3 820	4 821
Commissions sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Commissions sur ventes de produits d'assurance	14 563	13 740
Commissions sur autres prestations de service	78 855	72 102
<b>COMMISSIONS VERSEES</b>	<b>20 517</b>	<b>19 030</b>
Commissions sur moyens de paiement	3 959	3 605
Commissions sur achats et ventes de titres	69	-
Commissions sur droits de garde de titres	4 079	3 692
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-
Commissions sur opérations de change virement	2 630	2 941
Commissions sur opérations de change billets	-	-
Autres charges s/prestations de services	9 780	8 792

**RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE**

(en milliers de dirhams)

<b>RUBRIQUE</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>
Gains sur titres de transaction	168 858	148 241
Perte sur titres de transaction	13 783	1 733
<b>Résultat sur titres de transaction</b>	<b>155 075</b>	<b>146 508</b>
Plus-values de cession sur titres de placement	155 720	33 266 459
Moins-values de cession sur titres de placement	39 246	39 883
<b>Résultat sur titres de placement</b>	<b>116 474</b>	<b>17 119</b>
Produits sur engagement sur titres	-	-
Charges sur engagement sur titres	-	-
<b>Résultat sur engagements sur titres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Produits sur engagement sur produits dérivés	-	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-	-
<b>Résultat sur engagements sur produits dérivés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Produits sur opérations de change	27 903	28 371
Charges sur opérations de change	12 123	8 684
<b>Résultat sur opérations de change</b>	<b>15 780</b>	<b>19 687</b>

**CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	30/06/2020	30/06/2019
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>689 285</b>	<b>661 628</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>333 055</b>	<b>310 286</b>
Salaires et appointements	242 033	33 266 459
Primes et Gratifications	48 046	43 558
Autres rémunérations du personnel	1 060	2 219
Charges d'assurances sociales	7 157	6 446
Charges de retraite	26 605	24 076
Charges de formation	5 405	8 006
Autres charges de personnel	2 749	2 055
<b>Impôts et taxes</b>	<b>32 310</b>	<b>31 203</b>
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-	-
Patente	21 650	22 030
Taxes locales	9 332	9 085
Droits d'enregistrement	-	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	25
Taxes sur les véhicules	18	1
Autres impôts et taxes, droits assimilés	1 310	62
<b>Charges extérieures</b>	<b>130 270</b>	<b>131 113</b>
Loyers de crédit-bail	-	-
Loyers de location simple	86 082	86 874
Frais d'entretien et de réparation	24 474	22 572
Rémunération du personnel intérimaire	2 706	2 217
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 279	4 762
Primes d'assurance	2 602	2 405
Frais d'actes et de contentieux	-	-
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	10 127	12 283
<b>Charges externes</b>	<b>150 405</b>	<b>148 162</b>
Transport et déplacement	7 192	5 697
Mission et réception	3 665	4 181
Publicité, publication et relations publiques	14 086	19 492
Frais postaux & de télécommunication	13 701	13 698
Frais de recherche et de documentation	975	1 342
Frais de conseil et d'assemblée	-	-
Dons et cotisations	1 070	1 339
Fournitures de bureau et imprimés	17 056	17 283
Autres charges externes	92 660	85 130
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>7 668</b>	<b>10 824</b>
Frais préliminaires	-	-
Frais d'acquisition d'immobilisation	-	-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	4 846	7 212
Pénalités et délits	12	1 920
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
Dons libéralités et lots	-	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	2 738	1 672
Diverses autres charges générales d'exploitation	72	20
<b>Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles</b>	<b>35 577</b>	<b>30 040</b>

**AUTRES PRODUITS ET CHARGES**

(en milliers de dirhams)

<b>RUBRIQUE</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>
Autres produits bancaires	352 991	235 047
Autres charges bancaires	149 759	125 133
Produits d'exploitation non bancaires	23 142	18 270
Charges d'exploitation non bancaires	-	-

**VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PARPOLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE**

(en milliers de dirhams)

<b>POLE D'ACTIVITE</b>	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>
<b>1- VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE</b>			
- Activité bancaire	1 086 318	420 683	202 882
- Autres activités	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 086 318</b>	<b>33 266 459</b>	<b>202 882</b>
<b>2- VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>			
- MAROC	1 086 318	420 683	202 882
- Autres zones	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 086 318</b>	<b>420 683</b>	<b>202 882</b>



**DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS**

(en milliers de dirhams)

<b>I.DETERMINATION DU RESULTAT</b>		<b>MONTANT</b>
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	(+ ou -)	257 886
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	192 836
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	-
<b>. Résultat courant théoriquement imposable</b>	<b>(=)</b>	<b>450 722</b>
<b>. Impôt théorique sur résultat courant</b>	<b>(-)</b>	<b>166 767</b>
<b>. Résultat courant après impôts</b>	<b>(=)</b>	<b>283 955</b>

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES  
DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

**DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE**

(en milliers de dirhams)

<b>NATURE</b>	<b>Solde au début de l'exercice 1</b>	<b>Opérations comptables de l'exercice 2</b>	<b>Déclarations TVA de l'exercice 3</b>	<b>Solde fin d'exercice (1+2-3=4)</b>
<b>A. TVA collectée</b>	<b>28 179</b>	<b>56 063</b>	<b>52 218</b>	<b>32 024</b>
<b>B. TVA à récupérer</b>	<b>60 699</b>	<b>56 212</b>	<b>84 712</b>	<b>32 199</b>
. Sur charges	52 958	33 266 459	73 122	29 065
. Sur immobilisations	7 741	6 983	11 590	3 134
<b>C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)</b>	<b>- 32 520</b>	<b>- 149</b>	<b>- 32 494</b>	<b>- 175</b>

**REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL D'AL BARID BANK**

(en milliers de dirhams)

Montant du capital:		<b>976 771</b>		
Montant du capital social souscrit et non appelé		<b>33 266 459</b>		
Valeur nominale des titres		<b>100</b>		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<b>Barid Al Maghrib</b>		<b>9 767 715</b>	<b>9 767 715</b>	<b>100%</b>
<b>Total</b>		<b>9 767 715</b>	<b>9 767 715</b>	<b>100%</b>

**AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE**

(en milliers de dirhams)

<b>A- Origine des résultats affectés</b>	<b>Montants</b>	<b>B- Affectation des résultats</b>	<b>Montants</b>
Report à nouveau	943 706	Réserve légale	6 559
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	-
Résultat net de l'exercice	131 189	33 266 459	-
Prélèvements sur les bénéfices	-	Report à nouveau	1 068 336
Autres prélèvements	-		
<b>TOTAL A</b>	<b>1 074 895</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>1 074 895</b>

**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

(en milliers de dirhams)

	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>2 794 850</b>	<b>2 707 259</b>	<b>2 594 967</b>
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	1 086 318	33 266 459	916 028
2- Résultat avant impôts	202 882	283 867	219 380
3- Impôts sur les résultats	127 705	152 678	95 491
4- Bénéfices distribués	-	36 141	36 141
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	-	-	-
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	7,70	13,43	12,68
Bénéfice distribué par action ou part sociale	-	3,70	3,70
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	333 056	687 990	310 286
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 654	3 718	3 750

## **DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

<b>I. DATATION</b>	
* Date de clôture de l'exercice	30/06/2020
* Date d'établissement des états de synthèse	Septembre 2020
<b>II. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30/06/2020</b>	
	<b>NEANT</b>

**EFFECTIFS**

(en nombre)

<b>EFFECTIFS</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Effectifs rémunérés</b>	<b>3 654</b>	<b>3 718</b>
Effectifs utilisés	3 654	3 718
Effectifs équivalent plein temps		33 266 459
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires ( équivalent plein temps)		
Cadres ( équivalent plein temps)	2 537	2 581
Employés ( équivalent plein temps)	1 117	1 137
dont effectifs employés à l'étranger	-	-

**TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS**

<b>TITRES</b>	<b>Nombre de comptes</b>		<b>Montants en milliers de DH</b>	
	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Titres dont l'établissement est dépositaire	6 112	6 160	5 668 957	4 063 971
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	33 266 459	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

**RESEAU**

(en nombre)

<b>RESEAU</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Guichets permanents	949	990
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques et guichets automatiques de banque	912	33 266 459
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

**COMPTES DE LA CLIENTELE**

(en nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE	30/06/2020
Comptes courants	30 675
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	179
Autres comptes chèques	3 116 763
Comptes d'affacturage	-
Comptes d'épargne	4 584 301
Comptes à terme	196
Bons de caisse	34
Autres comptes de dépôts (*)	1 123 433

(\*) "Autres Comptes de Dépôts" intègre principalement les comptes de la CSP "Porteurs Cartes Prépayées".

**ETATS A NEANT**

<b>Code état</b>	<b>Appellation</b>
A2	ETAT DES DEROGATIONS
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B7	CREANCES SUBORDONNEES
B8	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B12	TITRES DE CREANCES EMIS
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
B20	OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES
B26	PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

## AL BARID BANK S.A

### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX

PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2020

En exécution de la mission prévue aux articles 73 et 100 du Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Al Barid Bank comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (FTIC) relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 2 794 850, dont un bénéfice net de KMAD 75 177, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la crise liée au Covid 19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 25 septembre 2020

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Maroc - Casablanca - Avenue Hassan II  
29 000 Casablanca - Maroc  
Tél: +33 33 33 33 33 33  
Fax: +33 33 33 33 33 33

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

**COOPERS AUDIT MAROC S.A**

**COOPERS AUDIT MAROC**  
Siège Social: 83 Avenue Hassan II

Casablanca  
**Abdelaziz ALMECHATT**  
Associé  
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 3